

Vol 2, No. 6

L'APÔTRE

Québec, Février 1921

L'APÔTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE - Fevrier 1921

TEXTE

Page		
201 —	A bas du piédestal	J.-ALBERT FOISY. (<i>La Réponse</i>).
203 —	Le carême de Madame.	LE VIEUX MENESTREL.
205 —	Les premières raquettes.	AMÉDÉE GASTOUÉ.
207 —	Description musicale de la Messe	
210 —	La T. S. F. peut-elle provoquer des incendies ?	
212 —	Triste famille.	(<i>B. P. de N.-D. du Chemin</i>).
214 —	Une histoire de revenants.	
216 —	Le blasphème.	
218 —	Éphémérides canadiennes — janvier 1921	
222 —	Les arbres à gomme arabique.	
223 —	L'inventeur Edison	FLORIAN-PARMENTIER.
224 —	Poissons électriques	
226 —	Un fléau croissant.	Abbé IVANHOË CARON.
229 —	Soins à donner dans les affections médicales les plus fréquentes. .	DR LE SOURD.
232 —	Chez-Nous	
233 —	Les sens	
234 —	Pour s'amuser.	
235 —	Boîte aux lettres.	PAULE D'AIRVAULT
236 —	La bibliothèque d'une jeune fille de vingt ans.	(<i>Le Noël</i>).
237 —	Le chauffeur anglais.	
238 —	Le babil du ruisseau.	ADDA.
339 —	La téléphonie sans fil.	
240 —	La place du pauvre (<i>poésie</i>)	EUGÈNE MANUEL.

ILLUSTRATIONS

206 —	L'Aqueduc de New-York.
211 —	Dans nos bois (après une bordée de neige).
218 —	S. Ex. le duc de Devonshire et la Duchesse.
219 —	L'hon. A.-L. Sifton.
219 —	Le R. Père Pampalon, C.S.S.R.
220 —	L'honorable juge L.-J. Cannon.
220 —	Sir Geo. Perley
221 —	Les usines de la Machine Agricole Nationale, de Montmagny. .
228 —	Vue d'un navire passant sous le pont de Québec.

“ L'Apôtre ” est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “ L'Apôtre ” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “ L'Apôtre ” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “ L'Apôtre ” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à “ l'Apôtre ” est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

L'APOTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME II

QUÉBEC, FEVRIER 1921

No. 6

A BAS DU PIEDESTAL

LE "Précurseur" organe des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée Conception, dans son numéro de janvier, publie une étude sur les mœurs chinoises. On y voit le mépris horrible de ce peuple païen pour la femme.

Pour le chinois païen, la femme ne vaut pas plus qu'un animal et on ne se fait pas faute de lui arracher son enfant nouveau-né, de le faire mourir ou de le vendre.

C'est d'ailleurs la même mentalité qui se manifeste chez tous les peuples païens.

Quand Notre Seigneur Jésus-Christ est venu apporter au monde, la loi d'amour, la Rome païenne, dont la civilisation fait encore l'admiration des temps modernes, n'avait pas plus de respect pour la femme et pour ses enfants.

La femme n'était qu'un jouet entièrement soumis aux caprices de l'homme, servant à ses amusements, mais ne tenant aucune place dans sa vie, dans son esprit, ni même dans son cœur.

C'est la loi du Christ qui est venue donner à la femme la place que Dieu lui a faite à la Création.

L'Eglise de Dieu est venue prêcher au monde la supériorité de l'esprit sur la matière; elle a enseigné aux peuples que la vie actuelle n'est pas la fin suprême de l'homme, qu'elle n'est qu'un moyen de préparer une félicité éternelle.

Le christianisme a révolutionné le monde, il a fondé la vraie civilisation, celle qui donne à l'âme la première place et ne fait servir les choses matérielles qu'au perfectionnement des facultés qui distinguent l'homme de la bête.

Et parce que cette doctrine correspondait parfaitement aux aspirations des peuples éclairés, elle a conquis le monde, et pendant des siècles la femme est restée ce que Dieu l'a faite, la com-

pagne de l'homme, la gardienne du foyer, la mère de famille soignant le corps de ses enfants, mais, surtout, formant leur cœur et leur intelligence à l'amour du bien, à l'horreur du mal, au service de Dieu.

*

* *

Un temps vint, cependant, où des esprits orgueilleux, secondant les efforts de Satan, rompirent cette harmonie. S'appuyant sur les passions toujours vivaces de la chair humaine, ils inventèrent une nouvelle religion où les soucis matériels et les plaisirs du corps eurent plus de place que le bien de l'âme. Ce fut le commencement de la décadence.

Des erreurs de toutes sortes se répandirent et, sous prétexte de progrès, de liberté, d'égalité, on poussa la femme à s'écarter de son rôle naturel de gardienne du foyer pour disputer aux hommes des fonctions pour lesquelles rien dans son caractère ni dans son organisation physiologique ne la prédispose.

L'attaque se fit de toutes parts à la fois. Pendant qu'on prône avec ardeur des droits que la femme n'a jamais sentis le besoin d'exercer, on voit une véritable conspiration pour miner la stabilité du foyer chrétien dans la légalisation et la vulgarisation du divorce.

D'un autre côté, par un courant de modes et de coutumes prétendues élégantes on poussa la femme à s'exhiber dans des costumes d'une indécence provocante dans le but d'exciter les convoitises de l'homme et faire prédominer chez lui la chair sur l'esprit.

Voyant le danger, l'Eglise s'est élevée avec énergie contre les erreurs doctrinales et contre les modes immodestes parce que les unes comme les autres tendaient à rabaisser la femme, à la

faire descendre du piédestal où le christianisme l'avait élevée.

En enseignant à l'homme que la femme était sa compagne douée d'une âme égale à la sienne, qu'il doit l'entourer de respect et de vénération parce qu'elle est la mère de ses enfants, l'Eglise a élevé la femme à un rang supérieur dans l'échelle sociale.

Les puissances du mal, en lui enlevant cet auréole, pour la faire descendre dans le forum où elle se considérera l'égal de l'homme, son adversaire, son rival, savent bien que le jour viendra où la seule différence entre l'homme et la femme sera la force brutale de l'un et la faiblesse de l'autre. Ce jour-là, la femme redeviendra la chose de l'homme, son jouet, sa victime, son esclave.

C'est la foi et ses devoirs qui ont fait respecter la femme. La foi disparue, la bête humaine déchaînée et ruée à la conquête des jouissances matérielles, méprisera souverainement celle qui ne craint pas de violer toutes les lois de la pudeur pour se faire remarquer, attirer les regards, exciter les passions.

En suivant le courant de la mode, mode qui prétend reconnaître à la femme le droit de tourner le dos aux devoirs de la mère de famille pour entrer dans l'âpre lutte de la politique, mode qui impose à la femme des costumes qui sont une suggestion continuelle au mal, mode qui lui enseigne à se moquer des avertissements de l'Eglise sous prétexte qu'ils sont rétrogrades et sans distinction, la femme renonce d'elle-même au respect que des siècles de foi lui avaient acquis et elle descend du piédestal où la religion chrétienne l'avait placée.

*

* *

On peut croire que nous exagérons, on peut dire que nous nous alarmons inutilement, que jamais la femme n'a eu autant d'influence, que jamais les parlements ne l'ont traitée avec autant de respect ni autant d'égards ; on peut même dire que la femme est devenue une force politique avec laquelle les partis doivent compter et que l'avenir s'ouvre devant elle rempli des plus brillantes promesses.

Promesses trompeuses et vaines puisqu'elles ne s'appuient pas sur le respect et la considération des qualités intérieures de la femme.

Qu'on regarde la Russie où une organisation nouvelle va lancer contre le monde civilisé une armée formidable pour renverser tout l'ordre établi.

Là, il y a quelques années, on dansait, on se déshabillait "avec élégance", on minaudait, on provoquait la sensualité des hommes. Aujourd'hui tout est changé ; la femme est descendue de son piédestal ; elle est devenue propriété publique ; n'importe qui peut s'en emparer, s'en amuser, la délaisser pour courir à une autre. Son abjection est complète, elle n'a même plus le droit de s'occuper de ses enfants qui appartiennent à l'Etat qui les élève.

Méditons ces paroles graves que Mgr l'Evêque de Rimouski adressait aux fidèles de son diocèse, dans un mandement du carême : "A chaque période de l'histoire, où l'on voit la chair reprendre sa domination sur l'esprit, correspond une dépréciation de la femme qui la ramène au rôle odieux et abject où la tenait le paganisme. Pour défendre son honneur, on a vu l'Eglise sacrifier des royaumes entiers qui allèrent demander à l'hérésie d'abriter les doctrines païennes du divorce et de la polygamie. Le sort de la femme est lié à la morale chrétienne protégée par l'Eglise.

"N'allez donc pas, Nos très chères Sœurs, démolir de vos mains le trône d'honneur que l'Eglise vous a péniblement édifié en luttant, au prix de son sang, contre la luxure qui fut le principal obstacle au triomphe de son idéal. Restez attachées à l'Eglise et à sa morale qui vous ont mises à l'honneur."

Ah, il n'est pas nécessaire d'aller en Russie pour se rendre compte du danger que court la femme.

Il suffit de prêter l'oreille une minute aux propos que provoquent chez les hommes, jeunes ou vieux, ces femmes qui, sous prétexte d'être à la mode et de suivre leur temps, s'exhibent dans des demi-costumes et s'adonnent à des danses lascives, pour comprendre que les victoires féministes ne seront pas de longue durée.

Quand l'homme ne verra plus dans la femme, l'épouse, la mère, la gardienne du foyer, quand il ne verra en elle qu'un objet de plaisir, elle aura le sort de tous les jouets : après avoir amusé un instant, elle sera rejetée, méprisée, foulée aux pieds.

C'est Mgr Léonard qui le dit : "Le jour où l'Eglise et la morale ne seront plus respectées,

“des mains impudiques renverseront le piédestal
 “sur lequel une religion de pureté vous a élevées,
 “et arracheront violemment de votre front la
 “couronne d'honneur que la vénération des
 “peuples chrétiens a déposée sur le front des
 “épouses, des mères et des vierges chrétiennes.”

J.-Albert FOISY.

Le carême de Madame

UN SOIR DE MARDI GRAS

— Monsieur le curé, c'est demain le mercredi des cendres. Je viens vous demander dispense du jeûne pour mon carême.

— Mon Dieu ! Madame, si vous essayiez quelques jours ?... Peut-être pourriez-vous supporter le jeûne ?...

— Moi ? Ah ! Monsieur le curé, vous ne me connaissez guère.

— Mais... il me semble que vous avez bonne santé et peu de travail...

— La santé ! Parlons-en. J'ai les apparences, mais c'est tout. Quant au travail, il m'en pleut du matin au soir, sans qu'il y paraisse : avant déjeuner, surveiller la cuisinière ; l'après-midi, sortir avec la bonne qui promène bébé, faire seule des courses aux magasins, des visites obligatoires... Chaque soir, je rentre fourbue...

— Eh bien ! si réellement vous ne pouvez jeûner, je vous en dispense, mais croyez-moi : pour n'avoir pas à subir dans la suite un interminable purgatoire, pratiquez du moins, en temps de carême, quelques petites mortifications compatibles avec la santé. Pourquoi, par exemple, ne vous lèveriez-vous pas une heure plus tôt le matin ? Vous employeriez cette heure à méditer sur la Passion, à prier pour la conversion des pécheurs, à faire quelques lectures pieuses...

— Oh ! ceci n'est pas du tout pratique, Monsieur le curé. Il me faut absolument mon lit jusqu'à huit heures, sinon, dans la journée, il me vient des malaises, des lourdeurs de tête, de l'énervement, je suis incapable de remplir mes devoirs d'état.

— Alors, cherchons autre chose... Si vous supprimez la viande au repas du soir ?

— Ce n'est pas que j'éprouve tant de plaisir que cela à manger gras, mais le maigre ne me réussit nullement. Il me faut ma côtelette à souper.

— Prenez-vous du café ?

— Pensez donc, Monsieur le curé ! Deux fois plutôt qu'une.

— Voilà enfin quelque chose dont la suppression momentanée ne saurait vous nuire et qui...

— Supprimer mon café ? Autant vaut décréter, séance tenante, mon arrêt de mort... Cela, jamais, Monsieur le curé, Je ne puis pas plus me passer de café que d'air respirable.

— En ce cas, Madame, je vous laisse le soin de trouver vous-même quelque léger renoncement, conforme à l'esprit de pénitence qui doit animer tous les chrétiens, pendant la sainte quarantaine.

— Soyez tranquille, Monsieur le curé, j'ajouterai un supplément à ma componende ordinaire.

*

* *

(Madame sort, et, tirant sa montre observe qu'il lui reste le temps d'une dernière visite)

— Bonsoir, Docteur ! Je suis réduite à venir vous consulter sur place, puisqu'on ne vous voit plus à la maison.

— C'est qu'il y a tant de gens plus malades que vous, Madame !

— Vous croyez, Docteur ? Allez, j'ai bien mes misères...

— Celles du printemps, sans doute. Qui ne les a pas ? Un peu de régime en a vite débarrassé.

— Oh ! ce n'est pas ordinaire. Je digère mal, j'ai des lourdeurs de tête, de l'embarras intestinal...

— Oui, oui, échauffement, sang épaissi. D'abord vous devez trop dormir et trop manger ?

— Pensez-vous ?... Je me lève pourtant à huit heures, et je ne prends avant midi qu'un bol de café au lait.

— Levez-vous à sept heures et, pendant six ou huit semaines, réduisez à une simple tasse votre bol de café au lait.

— Moi ! Docteur, ?... Si nerveuse ?

— Madame, c'est entendu : toutes les femmes sont nerveuses, mais c'est à prendre ou à laisser.

— Vous êtes terrible, Docteur.

— Oui, si cette épithète désigne quelqu'un qui veut à tout prix vous garder en bonne santé et vous empêcher de tourner à la graisse.

— A la graisse ? Alors vous serez obéi, Docteur : je voudrais tant ne pas grossir ! Mais j'oubliais : j'éprouve une douleur au côté droit. Le foie serait-il atteint ?

— Non, Madame, le foie chez vous va très bien. Mais méfiez-vous de l'appendicite. Ne mangez gras qu'un repas par jour, et encore pas tous les jours.

— Ça ! bien volontiers.

— Ne vous chargez pas trop l'estomac à souper. Une simple collation pendant quelques semaines, — tenez, jusqu'à Pâques.

— Très facile, Docteur. Mais encore une petite chose : il me vient souvent certaines rougeurs, certains boutons désagréables au visage.

— Ah ! en effet. Prenez garde : la couperose vous guette.

— Déjà !

— Certes ! Heureusement, ce n'est pas grave. Cela ne nuit qu'à la beauté.

— Dites, Docteur, comment peut-on la prévenir, cette vilaine couperose ?

— Par de légères purgations et par la suppression des aliments excitants. Ni alcool, ni vin pur, ni thé, ni café.

— Ni café ?

— Ni café. Vous allez peut-être me trouver dur ?

— Oh ! Docteur, vous ne me connaissez pas. Je sais être forte, quand le devoir oblige

*

* *

(Le lundi de Pâques, Madame sonne, radieuse, chez une amie)

— Ma chère, comme vous tombez juste ! Nous sommes aujourd'hui un peu en retard ; vous allez prendre le café avec nous.

— Merci ! ma chère. Je n'en prends plus.

— Vous ?

— Le Docteur me l'a défendu. Il paraît que c'est très excitant, et, vous savez, je suis déjà bien nerveuse...

— Réservez-vous alors pour le thé de cinq heures.

— Je n'en prends plus pour le même motif.

— Vous me confondez...

— Chère amie, quand il le faut, il le faut ! Et que diriez-vous, si j'ajoutais que, depuis le carnaval, je fais maigre la moitié du temps et que je me lève chaque jour deux heures plus tôt ?

— Vous avez donc jeûné tout le carême ?

— Jeûné, non : je ne suis pas assez forte pour cela. Mais j'ai suivi ponctuellement l'ordonnance du Docteur : une simple tasse de café au lait le matin et, le soir, un demi-souper, sans viande.

— Vous avez adopté ce régime tous les jours, depuis le mercredi des cendres ?

— Parfaitement ! Et je ne m'en porte pas plus mal.

— Je le vois bien. Mais sans vous en douter, vous avez jeûné plus strictement que moi, et que ne le veut l'Église.

— C'est sérieux ?

— Évidemment, puisque vous jeûniez même le dimanche. Or, en carême, on ne jeûne pas le dimanche.

— Alors, ce n'est pas plus difficile que ça, le jeûne ?...

*

* *

(La porte s'ouvre : on introduit le Docteur)

— Heureuse chance ! Je vais faire coup double : deux clientes à la fois !

— Et, sur les deux, une cliente furieuse. Savez-vous, Docteur, que vous m'avez joué un tour abominable ?

— Vous m'honoreriez, Madame, en précisant davantage.

— Vous vous entendez, sans doute, avec M. le curé, pour faire jeûner les gens par force ?

— Est-ce ma faute si l'Église se rencontre avec l'hygiène, et n'impose le jeûne qu'aux personnes dont la santé corporelle ne pâtit point de cette mortification ?

— Il s'agit donc, d'après vous, d'une simple coïncidence ?

— Qu'on peut ériger en règle pour tous ceux qui se portent bien. Au printemps, l'excès

de sang et d'humeurs occasionné par la nourriture forte et excitante de l'hiver, appelle un double correctif : la diète et l'abstinence sagement pratiquées. Or, les lois de l'abstinence et du jeûne qu'impose l'Église réalisent merveilleusement ce programme. Le corps en profite pour le moins autant que l'âme. Quant aux personnes qu'une faible santé ou un travail pénible placent en dehors des conditions normales, elles peuvent compter sur les plus larges dispenses, l'Église étant la meilleure des mères.

— Avouez, Docteur, qu'il n'y a que les médecins catholiques pour tenir ce langage.

— Je n'avoue rien, Madame, car si les autres ne disent pas comme moi, du moins ils le pensent.

[*La Réponse*]

Les premières raquettes

CONTE CANADIEN

(Écrit pour *l'Apôtre*)

HASCHOWI, était le plus fier guerrier des Aztèques et, dans tout le Texas, il n'avait point de rival pour la vigueur, l'endurance, l'audace et l'habileté. Chasseur passionné et infatigable, on l'avait surnommé " flèche rapide " car il ne manquait jamais son but. Quiconque se fût attiré son ressentiment n'eût pas, tôt ou tard, échappé à sa vengeance ; pourtant il avait grand cœur et on le savait à l'occasion généreux et compatissant. C'est pourquoi si on le redoutait, on l'admirait aussi et on l'aimait.

C'était à l'époque de la découverte du Nouveau-Monde et lorsque, aux conquérants armés, succédèrent les pionniers pacifiques de l'Évangile, Haschowi fut des premiers à se faire chrétien et à recevoir le baptême. Son exemple fit impression et, dans les tribus environnantes, les conversions se multiplièrent et nul ne se risquait à blâmer ceux qui imitaient Haschowi.

Mais cela ne faisait pas l'affaire de messire Satan, lequel voyait entamer chaque jour davantage, un empire où, jusque là, il avait

régné sans conteste ; aussi résolut-il d'enlever à la jeune chrétienté son principal appui en se débarrassant du valeureux Haschowi. Il eut vite fait de connaître ses habitudes et de discerner dans ce chasseur intrépide, le point faible.

Il le vit se passionner à la poursuite du gibier, au point de tout oublier tant que la bête n'était pas abattue et de se laisser entraîner ainsi, à des distances considérables.

Le malin établit aussitôt son plan. Il prit la forme d'un grand caribou blanc et alla fréquemment errer dans les bois où chassait son ennemi, se tenant hors de portée de ses traits, se faisant poursuivre et, finalement, disparaissant brusquement lorsqu'il se sentait serré de trop près. Tant et si bien que le chasseur se piqua au jeu et se jura d'avoir coûte que coûte l'insaisissable caribou. Il fit une ample provision de flèches acérées, prit son arc le plus fort et sauta sur son meilleur cheval. C'est précisément ce qu'attendait Beelzebuth. Il se montra à l'orée de la forêt puis s'élança à travers les fourrés, vers le nord.

Alors commença une course fantastique : des jours et des jours durant, le gibier et le chasseur, l'un poursuivant l'autre dévorèrent l'espace, ils parcoururent des déserts immenses, franchirent des monts et dévalèrent dans les ravins, ils traversèrent des rivières, des fleuves, des lacs ; le caribou demeurait insaisissable. Lorsque le chasseur, pour laisser souffler sa monture ou pour prendre lui-même un peu de repos, s'arrêtait quelque temps, le caribou blanc s'arrêtait aussi à quelque distance, faisant mine de brouter l'herbe, mais guettant le guerrier et prêt à repartir dès que celui-ci se remettait en selle. Et la chevauchée reprenait ensuite fantastique, à travers les pays inexplorés, parmi les pins, les mélèzes, les érables immenses dont nul n'avait jamais recueilli la sève savoureuse, et toujours l'animal diabolique pointait vers le nord.

Après des semaines de vitesse, l'atmosphère, peu à peu se refroidit : on était en hiver. Bientôt Haschowi vit avec surprise devant lui l'immense étendue blanche. C'étaient les solitudes glacées de ce qui plus tard devait être le Canada. Le chasseur poussa sa monture car, sur la neige le caribou blanc devenait plus difficile à ne pas perdre de vue. Mais le cheval enfonçait et ne galopait plus que pénible-

ment. D'ailleurs il était épuisé et ce dernier effort l'achèva. Il s'abattit brusquement, mort.

Haschowi se releva et voulut continuer la poursuite car l'étrange caribou était presque à sa portée mais il sentait la neige molle céder sous ses pieds et craignit d'y être englouti ; il revint en arrière et monta sur le cadavre de son cheval. Alors le caribou fit tête et se rapprocha fixant sur son adversaire un regard flamboyant et méchamment ironique. Les sabots grattaient furieusement la neige et ses bois pointaient comme s'il allait fondre sur le chasseur.

Celui-ci choisit une flèche et banda son arc. Pour être à meilleure portée il voulut faire un bond en avant, mais ses mocassins avaient adhéré à la peau du cheval mort et, soit par suite du froid, soit par quelque maléfice, il y était rivé... Devant lui, la bête infernale piaffait toujours semblant se réjouir de l'aventure et n'attendre que le moment de déchirer l'homme réduit à l'impuissance.

Haschowi cependant avait, de la pointe de sa flèche, découpé en hâte autour de chacun de

ses pieds une large pièce arrondie de la peau du coursier et, sous son effort, cette peau, gelée à son tour se détacha formant sous lui deux sortes de plateaux au moyen desquels il put aisément courir sur la neige sans y enfoncer.

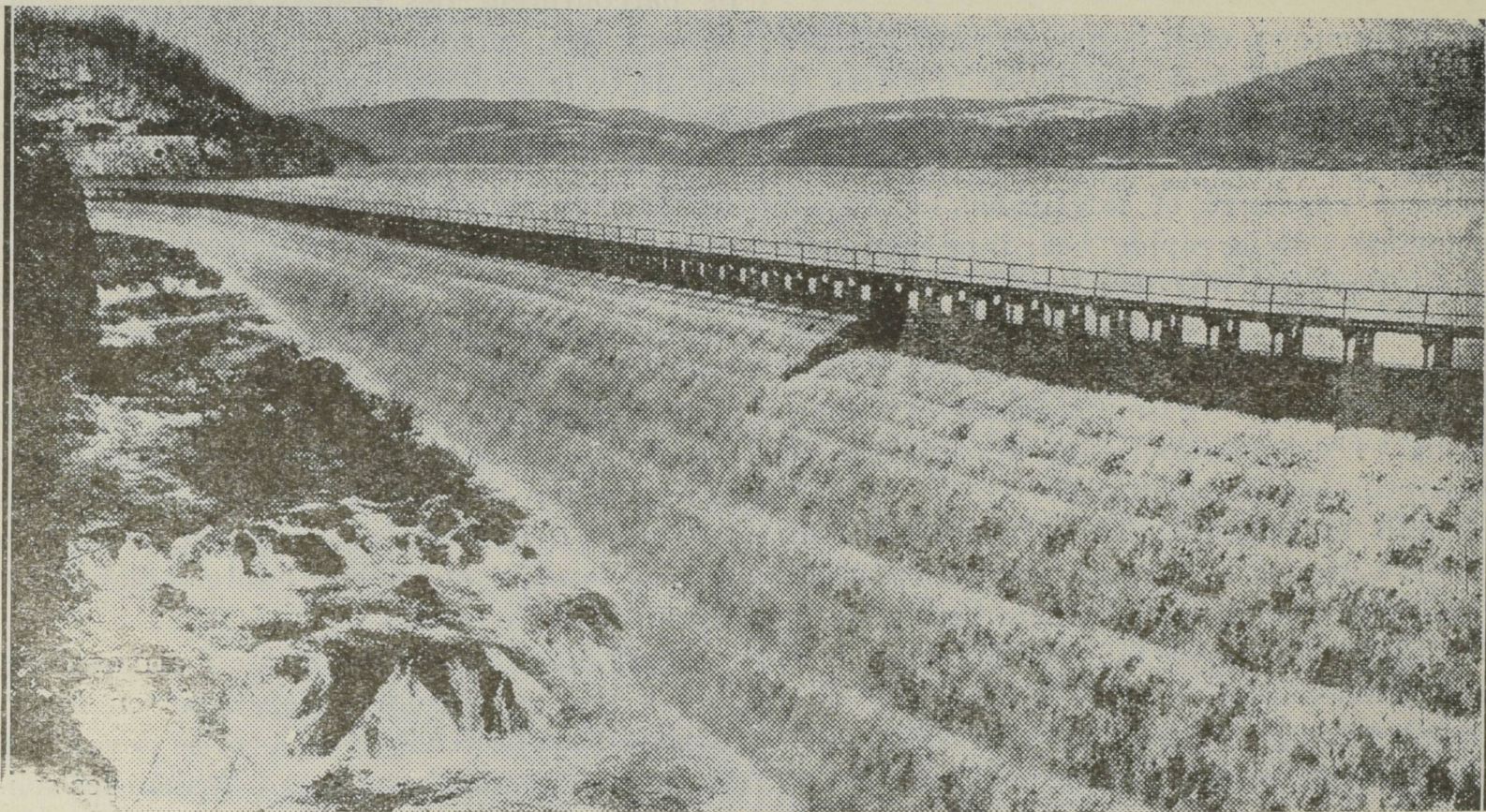
Il fit un grand signe de croix, banda son arc et lança la flèche... Mais le trait quoique parti dans la bonne direction alla se perdre au loin ; le caribou blanc avait disparu sans laisser d'autre trace qu'une odeur nauséabonde.

Haschowi continua sa route au moyen de ces chaussures improvisées et parcourut ce pays dont il n'avait jamais soupçonné l'existence.

La légende ne dit pas comment il retourna dans son pays, ni même s'il y retourna. Elle nous apprend pourtant que, de cette exploit, date l'usage des raquettes si populaires chez nous et grâce auxquelles les coureurs de bois s'aventurent impunément à travers les champs de neige.

LE VIEUX MÉNESTREL

L'AQUEDUC DE NEW-YORK



Le réservoir Croton qui fournit l'eau à la ville de New-York.— Lors de la crue des eaux, New-York perd un milliard de gallon d'eau par jour, évalué à \$125,000. L'eau passe par-dessus l'écluse qui est à 150 pieds au dessus de la rivière.

Description musicale de la messe



Il y avait gros à parier, si j'avais posé ce titre sous forme de question, qu'on répondrait quelque chose de tout à fait incertain. Bien peu de personnes, parmi celles qui n'ont pas étudié plus spécialement la liturgie, se rendent compte avec exactitude de la façon dont se déroule l'ordonnance musicale de la Messe. Bien entendu, je n'entends pas parler ici d'une Messe basse, pendant laquelle on chante à peu près ce que l'on veut : chants en français au commencement et à la fin, chants latins depuis la Consécration jusqu'à la Communion.

Mais, parlant de la description musicale de la Messe, j'entends la seule qui comporte la célébration solennelle et à haute voix, la Grand'Messe.

En des temps et des pays où la pratique de la liturgie traditionnelle est vivante, là où on s'efforce de mettre en pratique les prescriptions de l'Église sur ce chapitre, tous savent fort bien comment se déroule l'ordre musical de cette réunion religieuse : ils savent avec exactitude quelles pièces sont réservées au clergé, quelles aux musiciens de l'église, quelles aux fidèles. Si ces pièces sont bien exécutées, tous, interprètes et auditeurs, se rendent compte de leur enchaînement et en goûtent la forme et l'expression.

Ce que je veux donc faire ici, c'est montrer comment nous devons comprendre cette ordonnance musicale de la Messe solennelle, de façon à ce que mes lecteurs puissent essayer de tirer tout le fruit qui naît naturellement de cette organisation, lorsqu'elle est bien suivie à la lettre et selon l'esprit.

DIVERSES ESPÈCES DE CHANTS

LEURS EXÉCUTANTS

L'ensemble de la Messe, c'est-à-dire des cérémonies, prières, lectures et chants, préparant et accompagnant la commémoration de la Cène, qui en forme le centre et la raison, tout cet ensemble est conçu à la façon d'un véritable "drame lyrique".

Les évolutions des ministres, les récits, les soli, les chœurs, tantôt unis, tantôt séparés, tout contribue à rendre frappante cette organisation. Je laisse de côté, naturellement, le côté des cérémonies, des discours et des prières, pour ne m'occuper que de la musique. Or, avant tout, quels sont les exécutants de cette musique ?

Il en est de plusieurs sortes. D'abord le célébrant et ses assistants : diacre et sous-diacre, lecteur et clercs ; puis l'ensemble des chanteurs, hommes et enfants, qui forment la *schola*, qu'on appelle encore *maîtrise*, *psallete*, ou *manécanterie* ; enfin, tous les fidèles.

Le célébrant et ceux qui l'assistent ont surtout, comme rôle musical, les *récitatifs*, que constituent les prières et les lectures bibliques, modulées sur une note tenue, avec quelques inflexions musicales. La *schola* est chargée plus spécialement de l'exécution des principaux répons et antiennes ; elle doit aussi entraîner la masse des fidèles. A ceux-ci sont destinées les petites réponses à faire aux célébrants, telles que *Et cum spiritu tuo*, *Habemus ad Dominum*, etc., et les chants de l'"ordinaire", appelés aussi "chants communs".

Or, sous peine de ne pas faire rendre à l'organisation musicale de la Messe tous les résultats, spirituels et intellectuels, qu'en ont attendus ceux qui en furent les auteurs, il convient de ne pas mêler les genres. Lorsqu'on laisse, par exemple, aux chantres seuls l'exécution des chants réservés aux fidèles ou qu'on augmente l'importance du jeu de l'orgue au détriment du chant, on rompt ce bel équilibre qui constitue l'ordonnance de la Messe.

Les pièces réservées aux chantres sont l'*Intrôit*, le *Graduel* avec l'*Alleluia* ou le *Trait*, l'*Offertoire* et la *Communion*. On peut y ajouter si l'on veut des *motets* après l'*Offertoire*, la *Consécration* et la *Communion*.

Les chants destinés aux fidèles sont les *Kyrie*, *Gloria*, *Gredo*, *Sanctus* et *Agnus*, en plus des petites réponses dont je parlais plus haut.

Or chacune de ces espèces de chant a sa forme, son genre, son interprétation. Si les chants communs sont à peu près uniformément composés pour la masse des fidèles, les antiennes et répons comportent des intonations, des ensembles, des soli et des reprises, d'où se dégage l'intérêt musical et l'expres-

sion de ces pièces. A tous ces genres, il faut donc donner le sens et l'exécution qui leur conviennent.

CHANTS DE LA MESSE " DES CATÉCHUMÈNES "

La première partie de la Messe, qui va du début jusqu'à l'Offertoire, était primitivement appelée la " synaxe des catéchumènes ". En effet, les catéchumènes, qui n'étaient pas baptisés, ne pouvaient ni participer ni assister au sacrifice : ils n'en voyaient que la préparation, et c'est la partie de la Messe qui nous occupe.

a) Introït.

Le premier chant, c'est l'*antienne de l'entrée*, appelée plus ordinairement *Introït*. C'est une institution, comme celles du *Kyrie* et du *Gloria*, qui remonte au Ve siècle (précédemment, la Messe commençait directement par *Dominus vobiscum* et l'oraison). Ce morceau est réservé aux chantres ; il comprend l'*antienne* proprement dite, les *versets* de psaume avec *Gloria Patri* et la *reprise* de l'*antienne*.

Au commencement de ce chant (comme de tous les autres), il y a ce qu'on nomme l'*intonation* : elle est formée des premiers mots. Suivant l'importance du chœur ou le degré de la fête, cette intonation est dite par une, deux ou quatre voix. L'*antienne* est dite par l'ensemble du chœur : celui-ci se partage pour les versets. Les solistes disent la première moitié de chaque verset, le reste du chœur achève. Après *sæculorum*, *Amen*, toutes les voix se réunissent pour la reprise. Dans les livres liturgiques de l'édition vaticane, la fin de l'intonation ou l'alternance des chœurs sont indiquées par un astérisque.

b) Kyrie.

Après que les chantres ont terminé cette antienne vient le *Kyrie*. C'est une *litanie* où l'on répète trois fois chacune des invocations. Elle est *alternée* par les fidèles. Par exemple, ceux-ci peuvent être partagés en deux *demi-chœurs* ; le premier chœur peut être celui des hommes, le deuxième celui des femmes et des enfants, ou bien : le premier celui de droite, le deuxième celui de gauche. Ou encore les chantres ou le clergé formeront le

premier chœur, et tous les fidèles leur répondront.

Mais de façon ou d'autre, on alterne ce chant. Les jours de grande fête, au lieu d'être partagés en deux groupes, les exécutants du *Kyrie* laisseront les solistes dire un verset et formeront tous ensemble la masse qui leur répondra.

Le *Kyrie*, vous le savez, est un chant avec *vocalises* sur la syllabe *e*. Ces vocalises ne doivent pas être heurtées ni martelées, mais doucement coulées, avec expression et sentiment de prière. Il y a des *Kyrie* tels que celui des fêtes de la Sainte Vierge, dont la mélodie change à chacune des invocations : il en résulte un bel effet. Dans la plupart des *Kyrie*, le dernière invocation comprend des *répétitions* de la vocalise : ces répétitions, qui forment *écho*, doivent toujours être dites par le second chœur, et tout le monde se réunit pour l'*eleison* final. Dans les églises où l'on a un grand orgue de tribune, cet instrument est tout indigué pour accompagner le grand chœur des fidèles.

c) Gloria.

Puis le prêtre entonne, aux jours marqués, le *Gloria in excelsis*. Les chantres et les *fidèles* le poursuivent à deux chœurs, comme précédemment, et se réunissent pour l'*Amen* final. Cette prière est une des plus anciennes du christianisme : peut-être même elle remonte aux temps apostoliques. On croit que c'est ce chant même auquel fait allusion Pline le Jeune, gouverneur de la province de Bithynie, dans une lettre fameuse adressée à l'empereur Trajan. On chantait cette hymne, non à la Messe, mais à la fin de l'office du matin, les *laudes*.

Mais les premiers chrétiens n'avaient pour chanter le *Gloria* qu'un *récitatif* très simple, dont celui des fêtes " simples " peut donner l'idée. Lorsqu'on eut, peu à peu, pris l'habitude de dire ce chant à la Messe, on composa des mélodies diverses, variées suivant les fêtes.

d) Chants entre les lectures.

De la fin du *Gloria in excelsis* jusqu'à celle de l'Épître figurent seulement les *récitatifs* des oraisons, prophéties ou épîtres, avec les

réponses appropriées. Mais, entre l'Épître et l'Évangile, nous trouvons les *principaux chants de la Messe*, ceux qui sont toujours les plus développés, souvent les plus beaux : *Graduel*, *Alleluia*, *Trait*, et quelquefois *Séquence*.

Les versets, vocalisés longuement, confiés aux chantres de la *schola*, qu'on exécute ainsi entre l'Épître et l'Évangile, sont une des traditions les plus antiques. Car un tel usage remonte plus loin que les premiers chrétiens eux-mêmes et c'est dans l'antique synagogue, dont ils ont conservé les coutumes, qu'il faut aller chercher l'origine de ces chants. Ils constituaient même, jusque vers le Ve siècle, le *seul* chant de la Messe.

Le *Graduel* et l'*Alleluia* sont des répons, c'est-à-dire des espèces de chants dans lesquels, à une phrase du soliste, le chœur répond par un refrain. Toutefois, pour éviter la longueur, les règles liturgiques permettent de ne pas faire la reprise du graduel ; cependant, par raison musicale tant que par raison de solennité, il est beaucoup mieux de le faire.

Après le graduel vient l'*Alleluia*, qui a intégralement conservé des reprises très intéressantes. C'est à l'église de Jérusalem que celle de Rome, au temps du pape saint Damase, emprunta cet usage.

De Rome, il s'étendit peu à peu dans tout l'Occident, et, de Pâques seul, où on le disait tout d'abord, l'*Alleluia* gagna presque toute l'année liturgique.

Les solistes ayant, dit un ancien auteur, "orné leur langue" du mot *alleluia*, "la cour du Seigneur le répète et, comme un bien insatiable, le renouvelle sans cesse par des sons variés". Ce qui veut dire que le chœur, ayant répété le mot *alleluia*, y ajoute une vocalise, comme si, d'un mot, bref en lui-même, on tirait "la jubilation d'un psaume entier". Le soliste dit alors le verset, que le chœur achève avec lui, puis répond *alleluia*, auquel on ajoute sa vocalise.

Au temps de pénitence, ce chant est supprimé et remplacé par un psaume sans antienne ni répons, mais tout d'un *trait* : et c'est ce nom qu'on lui donne. Ce chant, comme le graduel et l'alléluia, est vocalisé ; il en est de fort beaux.

Quelques-unes des mélodies des graduels, alléluias, traits, paraissent difficiles à la plupart des chanteurs d'église : dans ce cas, on peut se contenter d'en chanter les paroles sur

les tons ordinaires des psaumes ou sur des mélodies plus simples. Mais ce serait une grave faute que de les omettre : ces textes, au point de vue liturgique, ont autant d'importance que l'Épître et l'Évangile. Les Pères de l'Église, dans leurs sermons, mettent toujours sur le même rang ces trois éléments de l'office divin.

Enfin, à partir des temps carolingiens, on ajouta après ce chant une pièce plus ou moins longue du nom de *séquence* (ou *suite*), parce qu'en effet les premières compositions de ce genre, faisant immédiatement suite au verset de l'*Alleluia*, en étaient le développement. Peu à peu, après avoir eu une grande extension, le genre tomba : depuis quatre cents ans, les livres de chant n'ont plus que quelques séquences pour les grandes fêtes.

Ce sont des chants, écrits en *strophes*, alternés entre les chantres et les fidèles ; après chaque alternance, la mélodie change et se renouvelle ainsi jusqu'à la fin de la pièce. La séquence est aussi nommée *prose*. Le *Lauda Sion*, le *Dies iræ*, dont les mélodies datent des XIIe et XIIIe siècles, comptent parmi les plus beaux exemples de ce genre.

e) *Credo*

Enfin, avant l'Offertoire, le dimanche et à certains jours de fête, vient le chant du *Credo*, qui a la même forme que celui du *Gloria*, et s'exécute ordinairement de semblable façon. Il est toutefois plus conforme à l'antique usage de chanter toute cette profession de foi d'un seul chœur, du commencement jusqu'à la fin. C'est au XIIIe siècle que l'on commença à dire le *Credo* à cet endroit.

Ainsi se clôt la première partie de la Messe.

CHANTS DE LA MESSE "DES FIDÈLES"

La seconde partie de la Messe, ou "synaxe des fidèles", est prise surtout par le sacrifice proprement dit. Elle fait donc opposition à la Messe des catéchumènes, dans laquelle le chant tient une place prépondérante.

Ici, au contraire, il n'y a plus que quatre chants assez courts. Des antiennes habituellement sans versets : celle qu'on dit au commencement de l'*Offertoire*, et celle qui accompagne la *Communion* des fidèles, là où

ceux-ci ont conservé l'excellent usage de communier à la Grand'Messe. Deux chants pour la foule : le *Sanctus* et l'*Agnus*.

Antiennes.

L'offertoire et la communion sont destinés aux chantres. Le premier est une mélodie très soignée, parfois très développée et souvent difficile d'exécution : c'est une antienne ornée. Le second de ces chants est une antienne beaucoup plus simple. C'est à l'époque de saint Augustin qu'on a pris l'habitude de chanter ainsi pendant ces deux cérémonies.

Chants communs.

Le *Sanctus*, auquel les Orientaux donnent le nom d'*hymne triomphale* ou d'*hymne de victoire*, n'est pas du tout destiné à être alterné comme on le fait habituellement. C'est un chant à dire d'un bout à l'autre en chœur : c'est une acclamation à "Celui qui vient au nom du Seigneur". Lorsqu'on exécute ce chant *en musique*, il faut, à cause du développement, réserver la phrase *Benedictus* et ce qui suit pour la seconde moitié du Canon, après l'Élévation. Mais quand on le dit en chant grégorien, on l'exécute intégralement de suite. Le *Sanctus*, comme le graduel et le trait, remonte à l'antique liturgie hébraïque : il n'était d'abord qu'un récit fort simple celui qui est conservé à la Messe des morts.

La liturgie ne prévoit aucun chant après l'Élévation : on peut y chanter une des pièces de l'office du Très Saint Sacrement.

L'*Agnus*, prescrit par le pape saint Serge (687-701), est une invocation préparatoire à la Communion, trois fois répétée. On peut l'alterner comme le *Kyrie*, ou bien, les chantres ayant à chaque fois fait l'intonation *Agnus Dei*, toute la foule continue *qui tollis* et ce qui suit. On prendra garde à toujours faire terminer par tout le monde la prière finale *dona nobis pacem*.

Le dernier verset chanté à la Messe est l'*Ite missa est* ou le *Benedicamus*, chantés par le diacre. A part ceux des fêtes simples, des fêtes solennelles et de Pâques, ces versets sont ordinairement sur l'air du premier *Kyrie*. La réponse *Deo gratias* doit être dite par tout le monde, clergé, chantres et fidèles.

Puissent ces quelques lignes brèves donner à nos lecteurs le goût et le sens des chants liturgiques de la Messe.

Amédée GASTOUÉ,

La T. S. F. peut-elle provoquer des incendies

A la suite de certains incendies pour lesquels les causes ordinaires possibles avaient été envisagées sans qu'aucune ait pu être incriminée, on s'est demandé s'il ne fallait pas attribuer ces accidents aux ondes hertziennes avec intervention exceptionnelle de phénomènes de résonance.

Pour élucider la question, des expériences de laboratoires ont été instituées. Un résonateur-inflammateur a été construit dans ce but. Il permettait l'essai d'électrodes de forme et de nature diverses ainsi que des différentes matières inflammables.

Avec ce dispositif ne mettant en œuvre que des intensités électriques restreintes par rapport à celles qui sont utilisées dans les postes de T. S. F., l'expérimentateur a pu déterminer, à une distance de quelques mètres l'inflammation de substances diverses : fulmicoton, amadou, étoupes, papier, coton, etc. Des diverses électrodes, celles de fer ont paru faciliter l'inflammation.

On a conclu de ces expériences que des incendies pouvaient être provoqués naturellement par les ondes hertziennes ou par l'électricité atmosphérique dans des circonstances très spéciales. Par exemple, quand un cercle de fer qui entoure les balles de coton vient à se disjoindre, les deux extrémités, si elles sont très rapprochées forment en quelque sorte un résonateur hertzien. Sous l'influence d'ondes électriques, des étincelles pourront jaillir entre les deux bouts du cercle et provoquer l'incendie de la balle de coton et des balles voisines.

Mais on le voit, il faut des circonstances exceptionnelles pour que la chose puisse se produire et la T. S. F. ne doit pas être considérée comme une nouveauté dangereuse et dont il faille se méfier.



DANS NOS BOIS (après une bordée de neige)

Triste famille

ON vivait gaiement chez les Maheux du Sable-Fin.

Ce n'était pas une famille riche assurément, mais on avait du bien et on le dépensait sans lésiner. Les voisins se disaient même que si le père avait voulu cultiver avec plus de soin et de méthode, il aurait vite connu l'aisance. Car ces terres du quatre n'étaient pas mauvaises du tout, et les cultivateurs qui s'adonnaient à l'élevage et à l'industrie laitière réussissaient rapidement.

Seulement, voilà : le père, joyeux vivant, aimait à prendre un verre, et ses fils lui ressemblaient. La mère était une bonne personne mais ne voyait pas loin. Aussi la ferme était négligée, les garçons étaient flâneurs et grandissaient à l'aventure, sans goût pour la culture, sans souci de se préparer un avenir. Ils avaient détesté l'école et l'avaient quittée au plus tôt. Maintenant ils partaient les uns après les autres pour la ville ou les États.

Les filles, elles, attendaient le mariage. Déjà les deux plus âgées avançaient dans la vingtaine et attendaient toujours. Pleines de santé et de belle humeur, sans grande instruction mais nullement dépourvues d'esprit, elles recherchaient comme leurs frères les conversations bruyantes, les sorties en voiture, les veillées prolongées.

Les prétendants ne manquaient pas, elles en avaient même trop : ils se nuisaient, puis s'en allaient. Le père trouvait que ses filles lui coûtaient bien cher. Des robes, des chapeaux, des chaussures, des fourrures, il en fallait toujours et c'était toujours le père qui payait. Le fait est qu'à Saint-Jean du Sable-Fin les jeunes filles n'avaient guère d'occasion de gagner de l'argent.

Un jour, les petites Maheux eurent la pensée de s'en aller, elles aussi, tenter fortune en ville. Une amie d'enfance, qui avait été aux États-Unis, demeurait maintenant à Montréal et venait parfois dans la paroisse, vêtue comme une grande dame. Elle énumérait longuement tous les plaisirs qu'on goûte en ville, tous les emplois qu'une jeune fille peut y trouver. Sans parler du service dans les maisons privées, disait-elle, il y a la couture, les magasins, les filatures, les fabriques de gants et de cigares,

et puis le service des hôtels et celui des restaurants. Elle-même était dans un restaurant et s'y plaisait beaucoup. C'est vrai qu'elle avait des heures de gros travail, mais l'argent roulait et le plaisir ne manquait pas. Elle parlait des rencontres qu'elle faisait. Sans doute, en arrivant de la campagne, toutes les jeunes filles ne peuvent pas se tirer d'affaire dans un restaurant, mais celles qui n'ont pas froid aux yeux trouvent où se placer.

Les jeunes villageoises se laissèrent vite persuader. Leur père ne trouva rien à redire à cette proposition, il en fut même très satisfait. En supposant que ses filles ne mettraient pas d'argent de côté, elles gagneraient toujours de quoi se nourrir et s'habiller. C'était un avantage sérieux.

La mère, elle, fut consternée à la nouvelle de ce départ. Instinctivement elle avait peur de la grande ville. Y voir entrer ses filles seules, sans soutien, sans surveillance, elle ne pouvait en supporter la pensée. Corinne surtout, la plus jeune, était si folichonne et si impressionnable. Louissette, d'humeur plus sèche, mais audacieuse, égoïste, ne serait pas une sauvegarde pour sa sœur. Et puis cette Amanda Lafleur qui les embauchait ne lui inspirait aucune confiance.

Madame Maheux fit timidement ses observations à son mari. Il se moqua d'elle. "Tu est toujours la même, lui dit-il : tu veux faire de tes filles de saintes nitouches. Il y a assez longtemps que tu veux les marier à ton goût, qu'elles cherchent elles-mêmes maintenant. Elles ont l'âge." On s'imagine bien que les jeunes filles ne s'émurent pas davantage de ses inquiétudes. Elles lui rirent simplement au nez.

Seul le curé partagea pleinement ses alarmes. Partir ainsi pour une grande ville, disait-il, sans être placées d'avance, sans savoir chez qui elles logeront ni qui les emploiera, quelle imprudence ! La place d'une jeune fille, c'est dans la maison de son père. Dès qu'elle s'éloigne, elle est en danger. Aujourd'hui, dans la ville, une jeune fille isolée n'est en sûreté nulle part, ajoutait le curé. A l'usine, dans les bureaux, jusque dans les familles privées, là surtout peut-être, le danger existe. Dans ces logements étroits où l'on s'entasse les uns sur les autres, il faut toujours s'attendre aux pires malheurs, à toutes les séductions. "Ah ! le

monde est mauvais, soupirait le vieux prêtre. Il faut être dans une nécessité bien grave pour consentir à s'exposer comme le font vos enfants.

La place et l'ouvrage ne manquent pourtant pas chez vous. Voyez donc, tous les garçons s'en vont les uns après les autres. Qui fera les travaux des champs ?

Oui, les travaux des champs, allez-y voir monsieur le curé. Si vous pensez que Louissette et Corinne étaient d'humeur à manier la fourche et le rateau ! Elles partirent.

Dans les premiers mois elles écrivirent assez souvent. Il leur fallut d'abord quelque temps pour se placer, puis elles furent acceptées dans une filature et n'y restèrent pas. Louissette, cherchant une vie plus active, finit par entrer dans un hôtel, chez de très bonnes gens, écrivait-elle à sa mère, où elle faisait les chambres. Corinne, plus sensible et plus affectueuse, eut un instant la pensée de revenir, puis elle changea d'emploi et devint domestique.

Aux environs du jour de l'an elle vint passer quelques jours à la maison. Sa mère la trouva changée, pâle, d'humeur inégale. Elle voulut la retenir, mais des engagements étaient pris qui l'obligeaient à retourner. Plus tard Louissette vint aussi, très peu de temps, puis les lettres s'espacèrent et les visites devinrent extrêmement rares. La famille restait loin de Montréal, et c'était si incommode de se rendre dans ces paroisses du nord où les communications sont encore difficiles.

Le père Maheux s'étonnait de voir que ses filles ne parlaient pas de mariage. A Montréal pourtant, pensait-il, ce ne sont pas les garçons qui manquent.

Un jour, durant l'été, Corinne vint passer chez ses parents une fin de semaine avec un ami. C'était un soldat de retour, très libre de paroles et d'allures. Madame Maheux s'informa s'il avait fait des avances sérieuses. "Pas encore, répondit sa fille, mais cela viendra sans doute." La pauvre mère s'en consola, tant le jeune homme paraissait peu rassurant. Elle le vit même, lorsqu'il se croyait à l'abri des regards, prendre avec sa fille des libertés vraiment scandaleuses. Chose étrange, Corinne ne paraissait ni surprise, ni offensée de ces familiarités. La mère en fut stupéfaite et ne put retenir son indignation. "Comment ? reprit Corinne, me prenez-vous encore pour une petite fille ? Je ne viens pas

ici pour recevoir des leçons, vous savez. Si vous n'aimez pas à me voir comme je suis, je ne reviendra pas, voilà tout."

Elle ne revint pas, en effet. On finit même par la perdre de vue, comme sa sœur. De temps en temps seulement un mot avertissait les parents d'un changement d'adresse.

Cependant les affaires allaient mal à la maison. Le plus jeune des garçons, celui sur qui l'on avait compté jusqu'à la dernière minute, celui qu'on avait tâché de retenir par toutes les indulgences, par toutes les concessions imaginables, celui-là aussi était parti. La vie de travail, la vie sobre et régulière de la campagne était insupportable à ces jeunes gens que leur père n'avait jamais formés au labeur méthodique et continu. Le vieux Maheux ne leur avait donné l'exemple que de l'incurie et de la fainéantise. Il restait seul maintenant, cassé, plus négligent, plus indolent que jamais. Sa vieille épouse ne savait que s'attrister. Pour payer les dettes qui s'accumulaient, on vendit la terre déjà lourdement hypothéquée, et les vieillards vinrent, avec la dernière de leurs filles, louer une petite maison à la queue du village.

C'est là qu'un soir Corinne leur arriva pour mourir. Des maladies étranges et la phtisie avaient déjà raison de sa forte santé. Minée par la tuberculose, le chagrin et la néurasthénie, elle s'éteignit dans le désespoir de voir sa jeunesse gaspillée et si vite consumée. Elle languit quelques mois, puis se résigna, se convertit et mourut. Marie avait été son ange gardien durant sa maladie, Marie, la plus jeune de ses sœurs, l'héritière des vertus de sa mère, celle qui s'attachait à ces vieux parents et se sacrifiait joyeuse pour réparer les malheurs accumulés par ses aînés. Celle-là, certes, ne manquait pas de prétendants sérieux !

Quant à Louissette, on n'en avait plus de nouvelles. Des gens du village prétendaient avoir vu son nom parmi ceux d'autres femmes que la police avait cueillies un soir dans une maison suspecte.

La mère ignorait ce détail. Le père n'en voulait rien croire. C'était vrai. C'est dans le déshonneur et dans une prison qu'allait échouer cette fière campagnarde qui avait dédaigné les travaux de la ferme. Elle n'y était pas seule, hélas !

B. P. de N.-D. du CHEMIN.

Une histoire de revenants

— Puisque vous me demandez une histoire de revenants, dit alors mon oncle, vous allez être satisfaits.

Et il commença en ces termes :

— Par une belle soirée d'automne, il y a environ quarante ans, je me rendais de Shrewsbury à Chester. Je commençais à être fatigué, et à chercher quelque hôtellerie convenable, sur le bord de la route, pour passer la nuit, lorsqu'une violente tempête, accompagnée de tonnerre, éclata tout à coup. Mon cheval, effrayé par les éclairs, prit le mors aux dents et m'emporta, à travers des chemins de traverse bordés de haies, jusqu'à la porte d'une auberge de campagne de bonne apparence, où je réussis enfin à l'arrêter.

En descendant de cheval, je le confiai aux soins d'un jeune et vigoureux paysan, qui remplissait les fonctions de valet d'écurie. La cuisine, qui servait aussi de salle à manger, était spacieuse, bien proportionnée, propre et confortable, et ressemblait assez à la joyeuse hôtellerie décrite par Isaac Walton. Plusieurs voyageurs, obligés probablement comme moi de chercher un abri, étaient réunis auprès de la cheminée, et se chauffaient à un feu brillant; en attendant, à l'invitation de notre hôtesse, nous nous assîmes, au nombre de douze, devant un repas fumant.

La conversation roula naturellement sur les mésaventures occasionnées par la tempête, dont chacun semblait avoir eu sa bonne part. L'un avait été renversé de cheval, l'autre avait été jeté de son tilbury dans une douve bourbeuse, tous avaient été mouillés jusqu'aux os, et reconnaissaient unanimement que c'était un temps affreux, un vrai temps de sorcières.

“ Les sorcières et les fantômes préfèrent pour leur sabbat un beau clair de lune ! ”

Ces paroles furent prononcées d'un ton solennel, et avec une étrange emphase, par un des convives, un homme grand, aux regards sombres, que j'ai classé dans mes souvenirs comme un marchand ambulancier ou colporteur. Mon plus proche voisin, jeune, élégant, à la figure gaie, aux yeux francs et hardis, éclata bruyamment de rire et dit :

“ Il faut Monsieur, que vous connaissiez bien particulièrement les us et coutumes des

fantômes, pour pouvoir affirmer ainsi qu'ils n'aiment pas la pluie et la boue ! ”

Le colporteur lui lança un regard sombre et fier :

“ Jeune homme, ne parlez pas aussi légèrement de choses que vous ne pouvez comprendre.

— Prétendez-vous dire que les fantômes soient du nombre ?

— Peut-être, si vous aviez le courage de les regarder ! ”

Le jeune homme se leva en rougissant de colère, mais il se rassit aussitôt et dit froidement :

“ Cette insulte vous coûterait cher, si je ne voyais pas que j'ai affaire à un fou.

— A un fou ! s'écria le marchand en jetant sur la table une lourde bourse en cuir. Il y a là cinquante guinées, et je consens à les perdre, si, avant que l'heure soit écoulée, je ne vous ai pas fait voir, à vous si fermement prévenu, l'ombre d'un de vos amis trépassé, et si, après l'avoir reconnu, vous le laissez vous embrasser.”

Nous nous regardâmes les uns les autres mais mon jeune voisin répliqua, toujours du même ton moqueur :

“ Vous voulez faire cela ? Vraiment, le voulez-vous ?

— Oui, dit l'autre, et je gage ces cinquante guinées, à condition que vous me donniez une somme égale si vous perdez.”

Après un moment de silence, le jeune homme dit gaiement :

“ Jamais, au grand jamais, illustre et estimable sorcier, un pauvre suivant de l'Université n'a possédé une somme pareille, mais voici cinq guinées que je parierai volontiers, si vous le voulez.”

L'autre reprit sa bourse en disant d'un air méprisant :

“ Vous désirez, je crois, reculer, mon cher jeune gentilhomme ?

— Reculer, s'écria l'étudiant, reculer ! si j'avais les cinquante guinées, vous verriez si je désire reculer !

— Voici quatre guinées, dis-je, que j'offre d'engager dans votre pari.”

A peine avais-je fait cette proposition, que les autres voyageurs, séduits par la singularité de l'aventure, mirent aussi leur argent sur la table, et dans une minute ou deux les cinquante

guinées furent complétées. Le marchand était si sûr de gagner, qu'il mit tous les enjeux entre les mains de l'étudiant, et prépara tout pour l'expérience. Nous choisîmes à cet effet un petit pavillon d'été, situé dans le jardin parfaitement isolé, et n'ayant d'autres sorties qu'une porte et une fenêtre que nous fermâmes soigneusement après avoir fait entrer le jeune homme. Nous mîmes tout ce qui est nécessaire pour écrire sur une table du kiosque, nous emportâmes les lumières, et nous restâmes dehors, ayant le colporteur au milieu de nous. Il commença alors à chanter d'une voix basse et grave les vers suivants :

*Il quitte des écueils le long mugissement,
Sa caverne aux vagues ouverte,
Et le fantôme pâle arrive lentement
Poser les pieds sur l'herbe verte.*

Puis élevant la voix avec solennité, il dit :

“ Vous demandez à voir votre ami Francis Villiers qui s'est noyé, il y a trois ans, sur les côtes de l'Amérique du Sud. Que voyez-vous ?

— Je vois, répondit l'étudiant, une lueur blanchâtre qui s'élève près de la fenêtre, mais elle n'a aucune forme, elle ressemble à une vapeur confuse.”

Témoins de cette scène étrange, nous étions profondément silencieux.

“ Avez-vous peur ? ” demanda le marchand à haute voix.

— Non, je n'ai pas peur ! ” répondit l'étudiant avec fermeté.

Après un moment de silence le colporteur frappa trois fois la terre du pied et chanta :

*Et le fantôme blanc, dont les regards vitrés
Naguère brillaient pleins de flammes,
Sèche avec son linceul ses membres déchirés,
Ses cheveux qu'agitent les lames.*

Et il répéta la question solennelle :

“ Vous qui voulez pénétrer les mystères de la tombe, que voyez-vous ? ”

L'étudiant répondit d'une voix calme, mais comme un homme qui décrit des choses qui se passent devant lui :

“ Je vois cette vapeur prendre la forme d'un fantôme ; sa tête est couverte d'un long voile... il ne bouge pas !

— Avez-vous peur ?

— Non, je n'ai pas peur ! ”

Saisis d'une profonde horreur, nous nous regardâmes en silence, et le marchand, levant les bras au-dessus de sa tête, chanta d'une voix sépulcrale :

*Et le fantôme dit, en quittant les flots bleus :
“ Vraiment, pour qu'il me reconnaisse,
Vers mon ami j'irai gai, riant et joyeux,
Comme au temps de notre jeunesse ! ”*

“ Que voyez-vous ? ” dit-il.

— Je vois le fantôme s'avancer... il lève son voile... c'est Francis Villiers!... il approche de la table... il écrit... c'est sa signature !

— Avez-vous peur ?

Il y eut un moment de silence terrible, et l'étudiant répondit, mais d'une voix altérée :

“ Non, je n'ai pas peur.

Avec des gestes bizarres et comme frénétiques, le marchand alors chanta :

Et le fantôme dit au jeune homme moqueur :

*“ C'est au sud qu'est ma froide couche ;
Mets ta main dans ma main, ton cœur contre
[mon cœur,
Et ta bouche contre ma bouche.”*

“ Que voyez-vous ?

— Il vient... il approche... il me poursuit... il étend les bras... il veut m'embrasser! Au secours ! au secours ! sauvez-moi !

— Avez-vous peur, maintenant ? ” dit le marchand d'une voix railleuse.

Un cri perçant, un gémissement étouffé furent la seule réponse à cette cruelle question.

“ Secourez cet imprudent jeune homme, ajouta-t-il froidement. J'ai, je le pense, gagné le pari, mais il me suffit de lui avoir donné une leçon ; qu'il garde son argent, et qu'il soit plus sage à l'avenir.”

A ces mots il nous quitta rapidement. Nous entrâmes dans le pavillon, et nous trouvâmes l'étudiant en proie à d'affreuses convulsions. Un papier signé : “ Francis Villiers ” était sur la table. A peine eut-il repris ses sens, qu'il nous demanda avec fureur où était cet infâme sorcier qui l'avait soumis à une si horrible épreuve ; il voulait le tuer. Il le chercha en vain dans l'hôtellerie ; alors, courant comme un fou, il s'élança dans les champs

à sa poursuite, et nous n'avons jamais revu ni l'un ni l'autre.

Voilà, mes enfants, mon histoire de revenants.

— Mais comment se fait-il, mon oncle, lui demandai-je, qu'après une pareille aventure, vous ne croyiez pas aux revenants.

— Parce que, me répondit-il, ni l'étudiant ni le colporteur ne reparurent jamais, pas plus que les quarante-cinq guinées qui m'appartenaient ainsi qu'aux autres voyageurs. Les deux fripons s'étaient enfuis après avoir joué une farce que, comme niais, nous prîmes pour une réalité.

Le blasphème

Blasphémer !... Ce seul mot inspire une horreur instinctive à toute âme honnête, à quiconque n'a pas perdu le sens moral et surtout chrétien. Le fils honore son père, le serviteur respecte son maître ; les animaux eux-mêmes témoignent de la reconnaissance à leurs bienfaiteurs ; et l'homme pourrait pousser l'ingratitude, la méchanceté jusqu'à couvrir d'ignominie et accabler d'outrages Celui qui est son créateur, son père, son suprême bienfaiteur ! Comment n'être pas saisi d'indignation et de terreur en présence d'un pareil spectacle ?

“ Rien de plus horrible que le blasphème, dit saint Jérôme, et tout péché semble léger comparé à celui-là ”.

“ Ceux qui blasphèment Jésus-Christ régnant au ciel sont aussi coupables, dit saint Augustin, que ceux qui l'ont crucifié sur la terre ”.

“ Le blasphème, dit saint Thomas, est à la tête de tous les autres péchés ; comme la religion renferme tout ce qui honore Dieu, le blasphème contient tout ce qui le méprise ”.

Ces déclarations des saints et bien d'autres que nous omettons, s'expliquent facilement. Sans parler du scandale qui accompagne presque toujours le blasphème,— le vol, le mensonge, la plupart des autres péchés n'ont pour objet que les créatures ;— le blasphème ressemble à une flèche empoisonnée décochée directement contre le cœur de Dieu ; par lui, on le renie, on le maudit, on lui souhaite tout le mal dont on est capable : quoi de plus monstrueux ?

“ Le blasphème est un sacrilège, remarque l'abbé Mullois, car qu'est-ce qu'un sacrilège ? C'est la profanation d'une chose sainte ; or, le nom de Dieu, dit l'Écriture, est trois fois saint... Dieu tient au-dessus de tout à ce que son nom soit honoré et respecté. Que recherche surtout un honnête homme sur la terre ? à conserver son nom pur et estimé ; quelles est l'injure qu'il venge instinctivement avec le plus de force ? c'est la flétrissure infligée à son nom ; et on ose s'attaquer au nom de Dieu ! On cherche à le flétrir, à le déshonorer ! Aussi Dieu, qui est si bon, si miséricordieux, s'est montré souvent implacable pour ce péché ”.

Lorsque le blasphème est commis avec sang-froid et préméditation, on peut dire qu'il atteint le comble de la malice dont l'offense de Dieu est susceptible. Le blasphémateur détruit, autant qu'il est en son pouvoir, la nature divine, puisqu'il lui conteste les perfections qui constituent son essence, ou va même jusqu'à nier son existence. Il déshonore la Majesté divine en l'accusant d'être l'auteur du mal ; il l'outrage indignement, il en fait l'objet de son mépris insolent et de ses dédaigneuses moqueries. Enfin, il le hait, et son cœur est rempli, pour la bonté infinie, d'une aversion diabolique, d'une rage infernale.

“ Ce crime, dit saint Bernardin, est comme une épée tranchante qui perce Dieu lui-même ; si Dieu pouvait être mis à mort, il le serait autant de fois qu'il est l'objet des blasphèmes. Ce n'est pas la volonté, c'est la puissance qui manque au blasphémateur pour anéantir le Seigneur, ou sa sainte Mère la glorieuse Vierge Marie, ou les saints qui règnent dans le ciel, et qu'il déchire si impitoyablement par les plus grossières injures ”.

Songez encore que celui qui s'attaque ainsi au souverain Créateur, à un Dieu infiniment parfait, est une misérable créature, qui ne peut exister un seul instant sans le secours de ce Dieu lui-même ; considérez que, pour l'outrager, il se sert de cette main, de cette bouche qu'il a reçues de Dieu ; autrement dit, il tourne contre son Bienfaiteur les dons qu'il tient de sa libéralité ; n'est-ce pas une ingratitude et une méchanceté inouïes ?

“ Que les démons et les damnés, dit un auteur, blasphèment Dieu, on le conçoit, et pourtant c'est horrible ; mais un chrétien blasphémer Dieu, et cela en se récréant ! Blasphémer

celui qu'il a appelé si souvent le bon Dieu et à qui il doit la vie et toutes sortes de faveurs ! Quoi de plus révoltant ?

“ Le blasphémateur ressemble à un orphelin qu'un homme charitable aurait recueilli et qui paierait son bienfaiteur par des injures. Il ressemble à un chien qui mordrait son maître au moment même où celui-ci lui donne du pain ”.

“ Maudire le nom de Dieu !... s'écrie un moraliste : mais Dieu c'est notre père, et malheur à l'enfant qui maudit son père ! Pourquoi maudire Dieu ? est-ce parce qu'il nous a donné la vie ? est-ce parce qu'il nous la conserve ? est-ce parce qu'il est mort pour nous ? est-ce parce qu'il nous donne la santé, le pain de chaque jour ? Vraiment le blasphème est inexplicable : il y a là quelque chose qui doit faire trembler ” !

Si le blasphème est un crime sans nom, c'est aussi une folie sans égale.

“ Il faut avoir perdu la raison pour consentir à commettre le plus grand mal et s'exposer à de terribles châtements sans en retirer aucun profit. Or, je demande au blasphémateur quel avantage il perçoit de ses blasphèmes... Un voleur renonce au ciel, mais au moins il peut jouir du fruit de ses injustices ; tandis que le blasphémateur outrage Dieu gratuitement, par pure malice ”.

De deux choses l'une, peut-on dire au blasphémateur ; ou vous ne croyez pas à ce Dieu que vous blasphémez ou vous y croyez. Si Dieu n'existe pas, n'êtes-vous pas souverainement ridicule de lui déclarer la guerre, et de lancer contre lui ce trait qui, dans votre désir insensé, devrait l'atteindre et le blesser ? l'inconséquence est manifeste. Elle n'est pas moindre si vous croyez à l'existence de Dieu. Car votre raison vous démontre qu'il est un être infiniment parfait, saint, juste, présent en tous lieux, et vous l'outragez !... Et vous ne craignez pas de vous mesurer avec celui que vous savez être tout-puissant pour vous punir ! En vérité, n'est-ce pas là le comble de l'audace et de la folie ?

Il est toutefois encore une inconséquence à signaler dans cet acte de démence. Blasphémateur, pensez-vous pouvoir nuire à ce Dieu que vous offensez ? espérez-vous pouvoir altérer sa paix et diminuer son bonheur ? Non me direz-vous sans doute : Dieu en effet est

à l'abri des coups que vous essayez de lui porter ; inutiles sont les efforts de votre fureur. Mais s'il en est ainsi, pourquoi donc des tentatives aussi coupables ? Votre rage serait ridicule, si elle n'était pas diabolique ? La comparaison dont se sert saint Augustin est bien propre à faire ressortir cette vérité. “ Si vous frappez du poing une colonne massive vous vous blesserez vous-mêmes sans lui faire aucun mal : pensez-vous atteindre Dieu par vos blâphèmes ? Non ; vous ne lui faites aucun mal, mais vous attirez sur vous les plus terribles châtements ”. Si la foi, si le sentiment du devoir ne fait sur votre esprit aucune impression, écoutez du moins la raison, et si vous n'avez pas le courage d'être chrétien, souvenez-vous que vous êtes homme !

La seule excuse que vous puissiez donner, quand l'impunité n'est pas le motif déterminant du blasphème, c'est que vous trouvez dans cette explosion de haine un soulagement à votre fureur ou à votre douleur ; mais ô Dieu ! quel soulagement ! vous n'étiez que malheureux et vous devenez coupable, criminel, sacrilège ! N'est-ce pas la frénésie seule ou la folie qui peut inspirer l'idée de chercher un soulagement pareil, dont les effets du reste sont toujours absolument nuls et illusoire ?

Chrétiens, prenez donc une ferme et inviolable résolution de ne jamais blasphémier à l'avenir. Évitez la colère qui pourrait vous faire tomber dans ce malheur et songez souvent à l'outrage que ce péché inflige à Dieu et aux châtements qu'il réserve. Ne tolérez jamais non plus le blasphème chez vous. Efforcez-vous de le combattre et de le détruire partout où il se manifeste et par tous les moyens en votre pouvoir. Enfin, lorsque aucune autre chose n'est possible, redoublez de respect envers le saint Nom de Dieu pour réparer l'offense qui lui est faite par le blasphème.

MOT D'ENFANT

Le petit Jacques (six ans) examine avec une attention extraordinaire le chat de la maison qui étendu au plus près du feu, commence à ronronner. Et bébé triomphant :

— Tu entends, maman ! le voilà qui commence à bouillir.

EPHEMERIDES CANADIENNES

JANVIER 1921

4 — Au village des Aulnaies, comté de l'Islet, un pont en fer s'écroule pendant qu'une voiture était à le traverser. La personne qui conduisait l'attelage fait une chute de trente pieds mais ne reçoit aucune blessure.

5 — D'Angleterre, on annonce la mort de Sir William Paterson, ci-devant Principal de l'Université McGill à Montréal, et l'un des éducateurs les plus distingués qu'ait produits la race anglaise en ces derniers temps.

— On annonce d'Ottawa l'établissement, en qualité de colon, dans la région de Nord-Témiscamingue, de l'ex-Premier Ministre de la Finlande, Oscar Tokoi, qui fut président du Parlement de ce pays au temps où Kerensky régissait la Russie. Favorisés par le gouvernement anglais qui facilita leur transport au Canada et leur procura des fermes, Tokoi et un groupe d'exilés se sont fixés là sur notre sol.

— M. R.-H. Gale vient d'être réélu maire de Vancouver, pour un quatrième terme. M. Gale est un québécois, fils de M. Geo. Gale de cette ville.

— On apprend par un coureur indien que trois aéronautes américains partis de la station

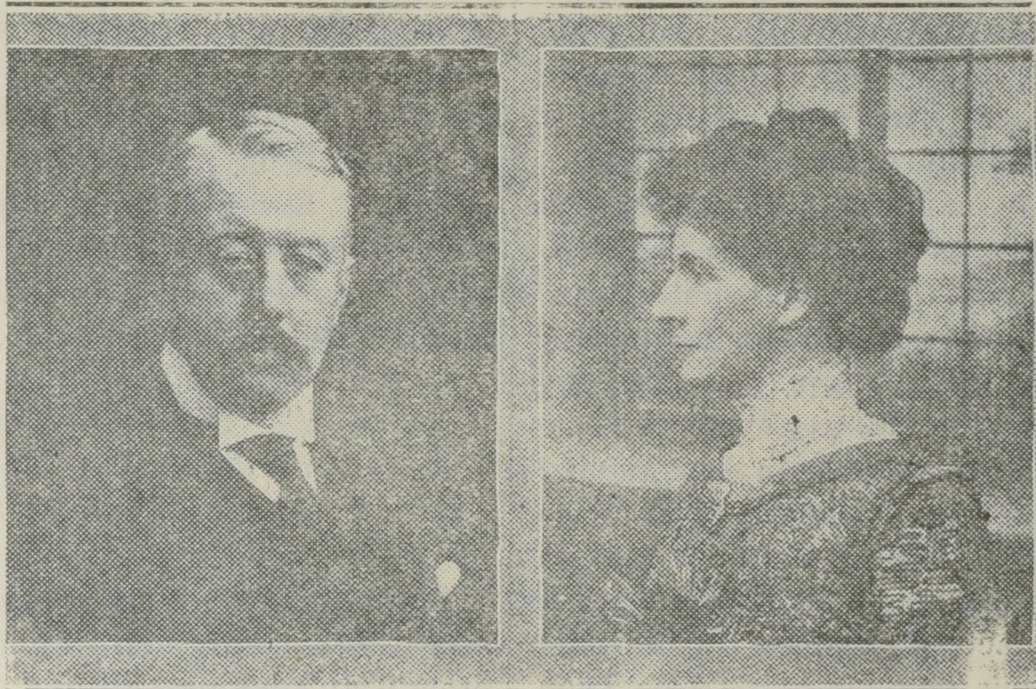
de Rockway Point, le 13 décembre dernier, et que l'on croyait perdus, ont atterri sur les bords de la Baie James à quelques milles de Moose Factory, et qu'ils sont en route vers Mattice, Ont., station du Transcontinental.

7— Une délégation composée de plusieurs officiers des Unions Nationales catholiques de Québec, se rend auprès de l'hon. M. Antonin Gailpeault, ministre des Travaux publics et du Travail, pour lui soumettre un rapport de la Convention ouvrière des Trois-Rivières et de celle de Chicoutimi, dans lequel sont proposés plusieurs amendements à la loi des accidents du travail.

8— Les autorités du Collège de Ste-Anne annoncent qu'ils seront prêts à recevoir les élèves du cours classique le 14 janvier. Quelques jours plus tard des élèves des deux dernières classes du cours commercial seront aussi appelés.

11— A Québec, s'ouvre la session annuelle de la législature provinciale pour 1921. C'est la première que dirigera le nouveau cabinet Taschereau.

12.— Son Excellence le Duc de Devonshire gouverneur général du Canada, et la Duchesse de Devonshire arrivent à Québec pour y passer quelques jours.



SON EXCELLENCE LE DUC DE DEVONSHIRE,
gouverneur général du Canada, et la Duchesse de Devonshire

— M. Joseph-E. Michaud, député de Madawaska, à la Législature de Fredericton, N.-B., fait maintenant partie du cabinet provincial du Nouveau Brunswick, où il vient de prêter serment en qualité de ministre sans portefeuille.

13.— L'Association des Manufacturiers canadiens, en convention à Montréal, choisit Québec comme lieu de sa prochaine réunion en juin 1921.

— La Ligue Nationale de Colonisation de Québec décide la fondation d'un orphelinat-école de colonisation. Plusieurs fermes encadrées de terres boisées viennent d'être achetées dans ce but par cette société, au Lac Sergent, à 26 milles de Québec.

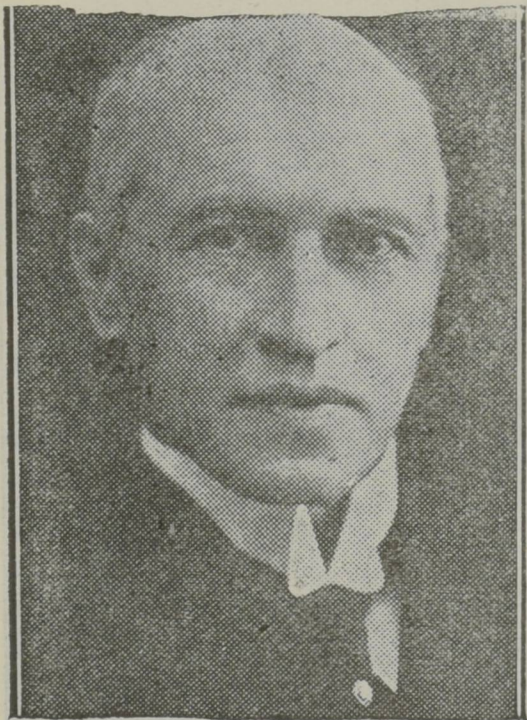
18.— Une importante délégation d'hommes d'affaires de Québec se rend à Ottawa pour plaider auprès du gouvernement de M. Meighen la cause de l'Ancienne Capitale.

— Les comptes publics établissent que cette année le budget de la province de Québec va montrer un surplus de près d'un million de piastres.

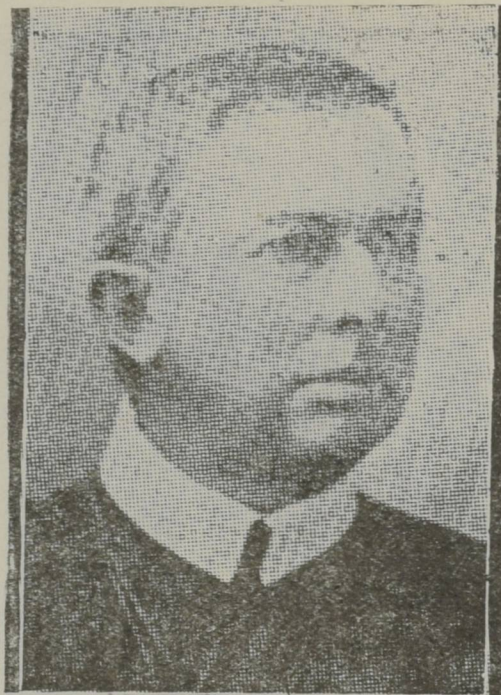
— Une compagnie canadienne-française prend l'initiative d'établir à Montréal, une première fabrique d'automobiles.

21.— A Ottawa, à l'âge de 62 ans, décède l'hon. A.-L. Sifton, secrétaire d'Etat dans le cabinet Meighen. Il représentait le comté de Medicine Hat aux Communes.

22.— L'hon. M. Taschereau, premier ministre de la Province de Québec, les hon. MM. Caron et David, plusieurs députés et quelques journalistes vont visiter les vastes usines de la Machine Agricole Nationale de Montmagny.



L'HON. A.-L. SIFTON



Le R. PÈRE PAMPALON, C. SS. R.

— Au monastère des Rédemptoristes de St-Alphonse d'Youville, à Montréal, à l'âge de 59 ans, décède le R. Père Pierre Pampalon à l'âge de 59 ans. Le défunt était le frère du R. Père Alfred Pampalon, C. SS. R., décédé en 1896, en odeur de sainteté, à Ste Anne de Beaupré.

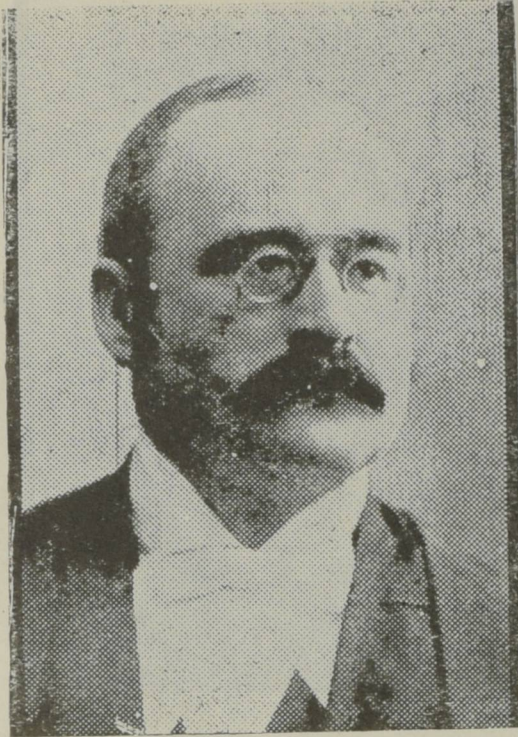
— Sous la signature de Sir Charles Fitzpatrick, lieutenant gouverneur de la province de Québec, le comité de reconstruction du Collège de Ste-Anne de la Pocatière lance un appel au public, annonçant une campagne de souscriptions en faveur de cette maison d'éducation, incendiée en décembre dernier.

24.— La ville d'Ottawa est au prise avec une épidémie de variole. Plusieurs centaines de cas se sont déjà déclarés, et le conseil supérieur d'hygiène de la province de Québec menace de mettre cette ville en quarantaine, si les autorités municipales locales ne décrètent pas la vaccination obligatoire.

25.— Le gouvernement provincial de la Saskatchewan, ayant à créer une nouvelle circonscription électorale, lui donne le nom bien français de Gravelbourg.

26.— Une grande campagne de souscriptions en faveur du collège français de Gravelbourg, vient d'être lancée par S.G. Mgr E.-O. Mathieu, archevêque de Régina.

— La ville d'Ottawa ne voulant pas se soumettre à la vaccination obligatoire, le conseil d'hygiène de la province de Québec décide d'exiger un certificat de vaccination datant de moins de sept ans, pour toute personne venant d'Ottawa.



L'HON. JUGE L.-J. CANNON

— L'hon. Mitchel, trésorier provincial, explique à la Chambre de Québec, les grandes lignes d'un nouveau projet de loi concernant les liqueurs alcooliques.

28— Sir H. Drayton, ministre des Finances Canadiennes, remplira les fonctions de Secrétaire d'Etat jusqu'à ce que le successeur de feu M.A.-L. Sifton ait été choisi.

— Le rapport qu'on achève de préparer, à Ottawa, sur les opérations du Réseau National Canadien pour l'année finissante, accusera, dit-on, un déficit de \$60,000,000 contre celui de \$47,000,000 l'année précédente. On attribue à la hausse des salaires des employés cette augmentation considérable.

— Les recettes du Grand Tronc pour la même semaine finissant le 21 janvier, ont été de \$1,907,473, soit une augmentation de \$340,370 sur la semaine correspondante en 1919.

— Le Conseil provincial de l'Hygiène de Québec décide d'inclure la ville de Hull dans les limites de la sphère mise en quarantaine à cause de l'épidémie de petite vérole à Ottawa.

30— A Québec, décède l'hon. Juge L.-J. Cannon, à l'âge de 69 ans. Le défunt était le père de M. L.-A. Cannon, C.-R., député de Québec-Centre à la Législature provinciale, de M. l'abbé Walter Cannon, du Séminaire, de M. Lucien Cannon, C.R., député de Dorchester au Fédéral, et de M. Robert Cannon, étudiant en droit.

— Dans les églises du diocèse de Québec on donne lecture d'une lettre pastorale de Son Emi-

nence le Card. Bégin recommandant la souscription en faveur du Collège de Ste-Anne.

31— Sir Georges Perley sera le représentant du Canada à la conférence qui aura lieu à Londres, le 28 février, sur la question des réparations allemandes.

— Deux individus du nom de Binet et Palmer sont arrêtés dans l'ouest canadien et amenés à Québec. On les croit coupables du meurtre de Blanche Garneau, à Québec, le 22 juillet dernier.

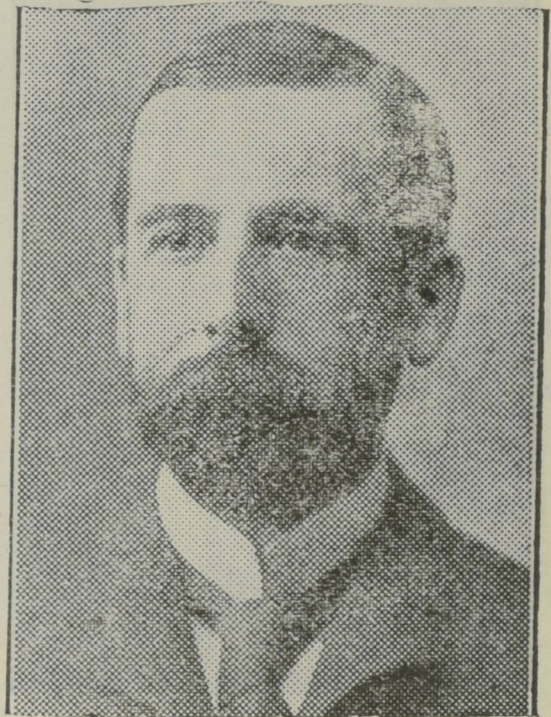
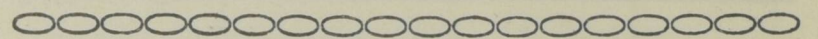
LA PROFONDEUR DES LACS

De tous les lacs connus de la terre, c'est le Baïkal, dans la Sibérie centrale, qui atteint la plus grande profondeur mesurée en eau douce. La sonde y est descendu à 4,569 pieds. Vient ensuite le Tanganyika lac très allongé qui sépare le Congo de l'ex-Afrique orientale allemande.

Un savant belge y a trouvé des fonds de 4,290 pieds. Comme le Tanganyika est à une altitude de 2,240 pieds, sa cuvette la plus profonde est donc 2,000 pieds au-dessous du niveau de la mer !

LU SUR UNE ENSEIGNE

N'allez pas vous faire voler ailleurs. Venez ici !



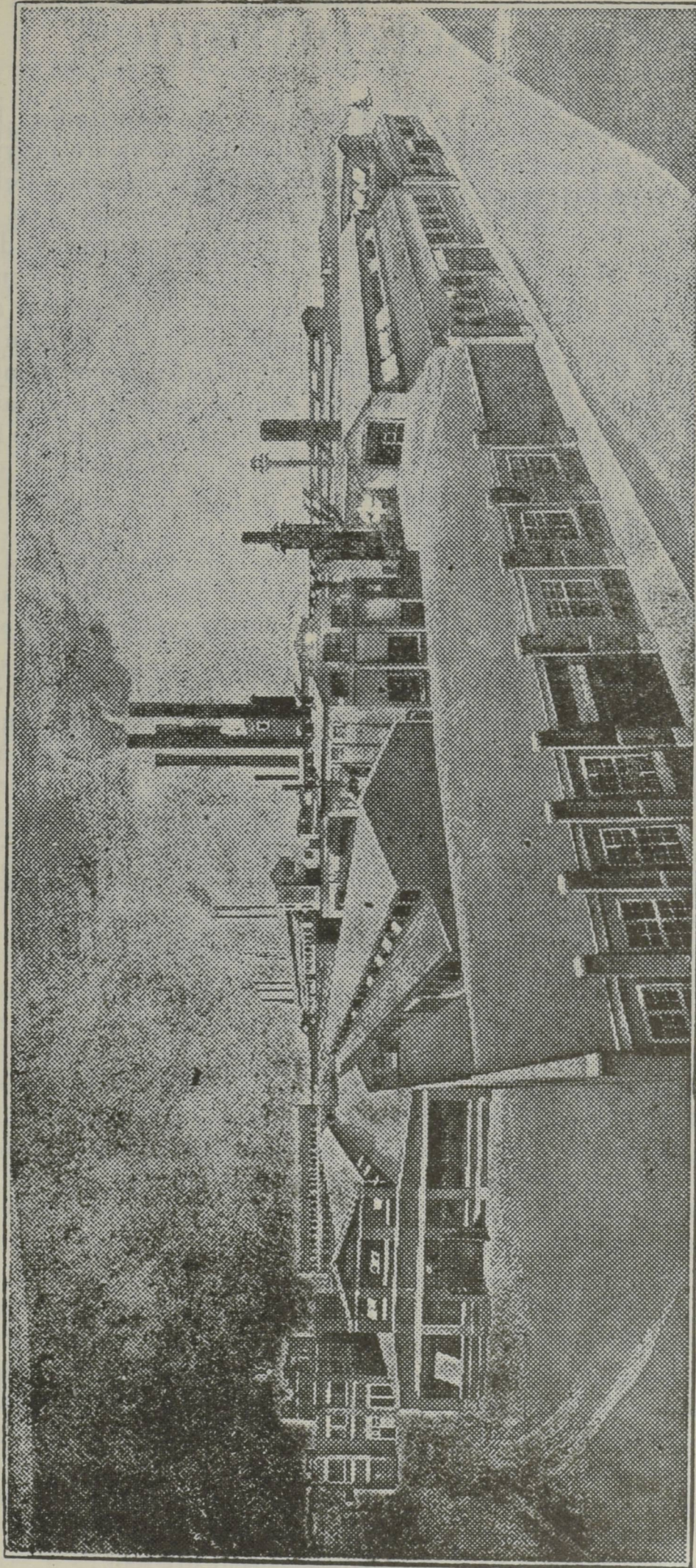
SIR GEO. PERLEY

Entrepôt.

Laminoire.

Force motrice.

Les fonderies.



Administration.

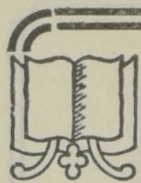
Atelier mécanique.

Grandes forges.

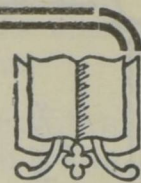
Magasin.

Entrepôt.

LES USINES DE LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE DE MONTMAGNY



Gauseries Scientifiques



Les arbres à gomme arabique

LA GOMME arabique nous vient, non point de l'Arabie, mais de l'Afrique. Le principal pays producteur est le Soudan égyptien (au sud de l'Égypte) qui en exporte 20,000 tonnes par an. Ensuite viennent la Mauritanie et le Sénégal, qui en exportent 2,000 tonnes par an ; puis quelques autres régions dont le commerce est peu important : le Maroc, le Cap, l'Australie, l'Inde orientale.

Cette gomme est une exsudation de l'écorce de diverses espèces d'acacias, notamment l'acacia verek, qui forme par endroits des peuplements naturels assez denses dans le Soudan égyptien, en la région du Nil blanc, entre Khartoum et Fachoda.

Au mois d'octobre, les pluies cessent ; la saison d'hiver est excessivement sèche et d'ailleurs très chaude le jour, puisque la température dépasse 45° à l'ombre, pour tomber parfois la nuit au voisinage de zéro. Sous le souffle constant d'un vent chaud, les acacias perdent leurs feuilles ; l'écorce craquelée ou bien piquée par des insectes laisse exsuder la gomme, qui se dessèche rapidement.

Toutefois au Soudan égyptien, on ne se contente pas de recueillir cette gomme secrétée naturellement. Les arbres sont soumis à une exploitation méthodique. Les indigènes, quand vient la saison sèche, enlèvent sur les troncs et sur les principales branches un étroit lambeau d'écorce ; l'exsudation de gomme est très augmentée et c'est ainsi qu'on recueille la belle gomme blanche de la province de Kerdofan, celle qui est la plus estimée.

La récolte de gomme se fait tous les cinq ou six jours, pendant toute la période de forte sécheresse, de décembre à avril. Quand reviennent les pluies, la sécrétion des gommages cesse aussitôt. Les arbres poussant dans les vallées ou en terrain tant soit peu humide ne produisent presque pas de gomme.

En Sénégal et en Mauritanie, la gomme arabique de qualité supérieure provient de la même espèce d'acacia, l'acacia verek. Seulement la pratique de l'écorçage y est inconnue, sauf chez les peuhis, peuplade venue de l'Orient.

M. E. Perrot qui a effectué au début de cette année, en compagnie de l'ingénieur agronome, M. Allaud, une mission au Soudan égyptien, pour étudier sur place les acacias gommiers et la récolte de la gomme, souhaite avec raison qu'on introduise au Sénégal la pratique de l'écorçage. Il estime qu'on pourrait tripler ou quintupler la production de la gomme arabique dans cette colonie.

L'industrie de la gomme arabique a une haute antiquité, puisque dix-sept siècles avant l'ère chrétienne, la flotte égyptienne rapportait cette gomme de l'Arabie.

Les Grecs et les Romains, quoique connaissant la gomme, en firent peu d'usage. En Europe, elle est importée au moins à partir de 1449 ; on la trouve alors mentionnée parmi les drogues pharmaceutiques. Aujourd'hui, outre son emploi comme ingrédient des sirops et des pâtes pharmaceutiques, elle sert à épaissir les encres et les cirages, à encoller les toiles, à lustrer les tissus et à apprêter le feutre.

HISTOIRE DE BRIGANDS

Pierre a été attaqué par des brigands.

— Combien étaient-ils ? demande Paul.

— Sept, répond Pierre

— Tu dis ?

— Je dis sept,

— Dix-sept ?

— Non... sans dix.

— Cent dix ?

— Non, non... sans dix... sept,

— Cent dix sept ?

— Oh ! la la !... sept... sans dix... sept.

— Sept cent dix sept ?

— Mais non, mais non. Je te dis sept, sans dix... sept.

— Dix sept cent dix-sept ?

— Va donc te promener !...

L'inventeur Edison

Tout le monde connaît la nouvelle invention que vient de nous donner le prodigieux inventeur américain Edison : l'appareil à dicter la correspondance. A n'importe quelle heure du jour ou de la nuit et n'importe où, l'on peut dicter aussi vite que l'on veut la lettre ou l'article que l'on a en tête, et le moment venu, l'appareil répète cette dictée, sur un rythme réglé à volonté, au secrétaire ou au dactylographe.

Décidément, ce génie Américain est bien extraordinaire. Sa vie, du reste ne l'est pas moins, et elle vaut d'être racontée.

Par son père, Thomas-Alva Edison descend d'une ancienne famille de meuniers hollandais, qui émigra en 1737 dans l'Amérique du Nord. Une crise financière vint ruiner le commerce de grains que ses parents avaient installé à Milan, dans l'Ohio. Thomas-Alva entra alors, en 1859, au *Grand Trunk Railway of Canada and Central Michigan* comme train-boy (homme d'équipe). Le jeune homme n'avait que douze ans, et il ne possédait qu'une instruction très élémentaire. Mais il conçut l'idée de profiter du trajet qu'il devait faire de Port-Huron à Detroit, aller et retour, pour vendre des pâtisseries, les sirops, des cigares et des journaux à toutes les stations intermédiaires.

En 1861, au début de la guerre de Sécession, l'enfant ayant vu, dans la *Presse libre*, le récit d'une grande bataille, rédigé d'après les dépêches officielles, eut aussitôt l'idée de profiter de cette aubaine en excitant la curiosité publique. Il se présenta avec crânerie devant le directeur et demanda sans sourciller quinze cents numéros du journal, assurant qu'il se faisait fort de les vendre tous sur son parcours, et qu'il s'acquitterait de sa dette le lendemain.

Cette jeune intrépidité plut au journaliste. Et bientôt les voyageurs se disputèrent le journal que leur annonçait l'ingénieux gamin, qui, peu à peu, haussa le prix de la *Presse libre* jusqu'à 25 sous l'exemplaire !

Déjà Edison s'était distingué par ses aptitudes précoces pour la chimie. Il avait installé un petit laboratoire dans le train de Port-Huron-Détroit, où il monta aussi une petite bibliothèque des *Principes de Newton*, du *Dictionnaire des sciences*, d'Ure, et de l'*Histoire du Monde*, de Scar.

Un jour, ses expériences déterminèrent un commencement d'incendie, et dès lors il substitua à son laboratoire un atelier de composition. L'achat d'une vieille presse à main et de quelques casses de caractères lui permit d'imprimer en cours de route un journal, dont il était à la fois le directeur, le rédacteur, le typographe et le vendeur.

Grâce aux sympathies qu'il s'était acquises, Edison recueillit en peu de temps 400 abonnements. Encouragé par ce premier succès de presse, il fonda un autre journal, le *Weekly Herald*, puis une feuille pamphlétaire qu'il appela *Paul Pry* (Paul l'indiscret,) et dans laquelle il accumula les révélations les plus malicieuses et les diatribes les plus spirituelles et les plus cinglantes. Mais, un beau jour, l'un de ceux contre lesquels il dirigeait ses attaques l'ayant rencontré près du bassin du port, le saisit, sans autre préambule, par le fond de sa culotte et lui fit prendre un bain qui ne fut pas sans effet sur la trop aventureuse imagination du jeune rédacteur en chef, car à partir de ce moment, celui-ci renonça à la carrière de journaliste.

En 1862 se place un épisode qui fut le point de départ de la véritable vocation d'Edison. A la gare de Mount-Clemens, tandis qu'il se promenait sur le quai pour y vendre ses journaux, le jeune homme aperçut tout à coup le fils du chef de gare, un bambin de deux ans et demi, qui jouait sur la voie, tandis qu'un fourgon détaché d'un train roulait dans sa direction. Le pauvre bébé aurait été infailliblement broyé si notre héros ne s'était courageusement précipité vers lui et ne l'avait saisi dans ses bras.

Pour s'acquitter de sa dette de reconnaissance, le chef de station, peu fortuné, s'offrit à enseigner à Edison la manœuvre et le vocabulaire du télégraphe. Cette proposition fut acceptée avec une grande joie.

Nommé télégraphiste de nuit à la gare de Stratford, le jeune homme imagina un appareil qui, toutes les demi-heures, correspondait mécaniquement avec la station de contrôle et lui permettait ainsi de s'absenter. Un jour, il fut pris. Mais il n'eut pas à le regretter, car la Compagnie du Télégraphe lui acheta son invention.

Sa réputation grandit vite dans le pays. Un hiver que les blocs de glaces charriés par les eaux du fleuve avaient endommagé les câbles et interrompu les communications entre Huron et Sarnia, on vint trouver le jeune Edison qui, avec

sa décision habituelle, fit aussitôt amener une locomotive sur le bord du fleuve, et au moyen de coups de sifflets brefs ou prolongés, qu'il rythma suivant les principes de l'alphabet Morse, il commença à faire parler la machine. Ses appels réitérés finirent par intriguer les habitants de Sarnia, et les télégraphistes, ayant compris le sens des dépêches stridentes qu'on leur envoyait y répondirent par le même moyen.

Après différents séjours à Cincinnati, Memphis, Louisville, New-Orléans, etc., Edison se vit confier en 1868, un poste assez important au bureau des télégraphes de Boston.

Un dimanche qu'Edison était de garde au bureau télégraphique, les dépêches officielles se succédèrent soudain en si grand nombre, que tout le personnel habituel de l'administration de Boston aurait à peine été suffisant pour y répondre. Les circonstances qui provoquaient une telle quantité de télégrammes étaient imprévues, et Edison se trouvait être absolument seul pour assurer le service. Il entreprit néanmoins de tenir tête aux deux postes de Philadelphie et de New-York, qui télégraphiaient à la fois. Et il le fit avec une telle activité que le bureau de New-York demanda grâce à l'armée de démons qui faisaient fonctionner l'appareil.

— Il n'y a ici ni armée ni démons, répliqua le jeune homme. Je suis seul : je m'appelle Edison, et je vous envoie une poignée de main.

En 1869, Thomas-Elva inventa une machine à voter. Puis vinrent le "télégraphe duplex" ainsi que "la lampe à incandescence", le "téléphone", le "phonographe."

Avant d'avoir rendu publique, cette dernière invention, Edison montra un jour son appareil à un ami et lui en expliqua l'usage. L'autre s'imaginant qu'il voulait le mystifier, se refusa à croire une chose aussi extraordinaire. Edison n'insista pas. Mais il dissimula le phonographe dans la chambre de son hôte, et, la nuit suivante, à minuit précis, celui-ci entendit tout à coup une voix mystérieuse prononcer d'un ton sépulcral :

— Minuit ! Minuit ! prépare-toi à mourir !

Affolé, l'incrédule courut en chemise dire à son ami que sa maison était hantée. L'inventeur, le ramenant alors dans la chambre, lui montra en souriant ce même appareil dont il avait, dans la journée, imprudemment nié le pouvoir.

C'est en 1876 qu'Edison fonda son laboratoire de Menlo-Parc, devenu depuis beaucoup trop étroit. Pour pouvoir faire expérimenter tous ses appareils, il a dû établir à Orange, dans le New-Jersey, une véritable cité scientifique et industrielle, qui est toujours en pleine activité. Il y accueille les inventeurs, incapables moralement ou matériellement de mettre au point leurs idées. Tous ses collaborateurs, du reste, participent aux bénéfices de ses exploitations. On lui doit aujourd'hui, outre les inventions déjà citées, le répéteur automatique, la presse électrique, le mégaphone, le télégraphe quadruplex et acoustique, le dynamo-générateur, l'électro-motographe, le microphone, l'aérophone, le kinétoscope, le phonokinétoscope, etc.

A l'heure actuelle, il n'a pas pris moins de 3,000 brevets !

Florian-PARMENTIER.

Poissons électriques

La torpille est un poisson électrique appartenant au groupe des raies. Elle possède toutes les propriétés d'une batterie électrique et donne des secousses capables de tuer les poissons de petite taille dont elle se nourrit et même d'engourdir la main ou le bras d'un homme qui la touche à condition toutefois que le circuit soit fermé et pour cela il faut que l'autre main touche également le poisson.

La décharge produite par la torpille possède toutes les propriétés du courant électrique ; elle décompose l'eau, elle peut provoquer des phénomènes chimiques et produire des étincelles.

Elle décoche sa charge à volonté et l'on peut juger de sa force par le fait qu'on a trouvé dans l'estomac de l'une d'elles une anguille pesant une livre et demie et un carrelet d'une livre ; l'estomac d'une autre torpille contenait un saumon de quatre livres.

Ces poissons ont la vie très dure et, par un temps froid, ne meurent qu'au bout de vingt-quatre heures après avoir été retirés de l'eau de la mer. On les prend à l'hameçon ou au filet ; mais les pêcheurs craignent beaucoup leurs commotions électriques. Cette commotion va d'ailleurs en diminuant à mesure que la mort de l'animal approche.

Les anciens ont attribué à la torpille des propriétés médicales importantes, et les habitants de l'Abyssinie et de l'Éthiopie assurent encore aujourd'hui qu'en l'appliquant sur différentes parties du corps des personnes atteintes de la fièvre, on leur enlève promptement cette maladie. On trouve beaucoup de torpilles dans l'Océan et la Méditerranée ; la torpille marbrée des côtes de France abonde en Méditerranée ; on l'appelle vulgairement Tremble ; elle a environ deux mètres de long.

La gymnote ou anguille électrique mesure environ deux mètres ; sa couleur est verdâtre foncé avec la gorge jaune et rouge et deux lignes de taches jaunes sur les flancs, par où s'échappe une humeur essentiellement conductrice de l'électricité. Les appareils électriques, au nombre de deux, sont placés de chaque côté près de la queue. Les décharges se produisent à la volonté du poisson. Elles sont assez violentes pour paralyser de gros animaux, et les gymnotes s'en servent pour tuer les poissons dont ils se nourrissent.

Humboldt a rapporté que les Indiens faisaient entrer dans l'eau leurs chevaux que les gymnotes tuaient en épuisant sur eux leur force électrique, en sorte qu'ils pouvaient s'emparer ensuite sans danger de ces terribles poissons, mais ce récit paraît exagéré.

Ce qui est exact, c'est que la force des décharges successives de ces poissons va en s'affaiblissant ; leur premier choc est si fort qu'il peut être senti par plusieurs personnes se donnant la main. Lorsque cette force est épuisée, la gymnote doit se reposer avant de pouvoir produire de nouvelles décharges. Ces commotions causent de vives douleurs et peuvent même renverser un homme, mais elles ne sont pas mortelles.

Les anguilles électriques semblent n'envoyer leurs décharges que consciemment, à tel point que les individus gardés dans les aquariums se laissent toucher impunément par leurs gardiens mais réagissent contre une main étrangère, même si elle ne se pose pas sur eux, car l'eau transmet la décharge à une certaine distance autour du poisson.

Les gymnotes habitent les eaux douces de l'Amérique du Sud.

Au Vénézuëla, pour les prendre, on les traque dans de grands filets et on les saisit en se couvrant les mains avec des gants en caoutchouc.

Les torpilles et les gymnotes ne sont pas les seuls poissons capables de produire de l'électricité : on en connaît près de cinquante espèces qui le peuvent également ; mais ce sont les seuls dont la décharge soit dangereuse pour l'homme.

On peut toutefois signaler, comme leur étant comparables en puissance, les secousses électriques que lancent les malaptéures, poissons qui vivent dans le Nil et autres cours d'eau d'Afrique.

UNE GRANDE STATION DE T. S. F. AU CONGO

Tous les pays s'organisent pour développer leur réseau de télégraphie sans fil et pour créer des postes d'émission à grande portée. En France, notamment, la station radiotélégraphique de la tour Eiffel a été jugée insuffisante ; elle a été doublée pendant la guerre par une autre plus importante, située à Lyon ; et l'on vient de terminer l'installation du poste de Bordeaux, un des plus puissants, sinon le plus puissant du monde.

La Belgique vient, à son tour, de commencer la construction au Congo, d'une station géante à Boma-Kanga, qui pourra entrer en communication avec tous les continents du monde et établira la liaison directe entre le centre africain et la Belgique. Le système adopté est celui par ondes entretenues, avec des oscillations de fréquence réduite correspondant à une longueur d'onde de 20,000 mètres. Sa puissance sera de 750 kw. Des essais faits avec ce dispositif, bien qu'exécutés avec des puissances réduites, ont été pleinement concluants.

L'institutrice surprend la jeune Sidonie en train de lècher un pâté d'encre qu'elle vient de faire sur son cahier.

— Oh ! Sidonie, s'écrie-t-elle, c'est malpropre ce que vous faites là, sans compter que vous vous empoisonnez.

— Il n'y a pas de danger, Mademoiselle, répond Sidonie, chaque fois que je lèche de l'encre j'avale après un morceau de buvard.

Coin de l'Ouvrier

Un fléau croissant

MALGRÉ tous les efforts que l'on fait pour attacher notre peuple à la terre, l'exode des campagnes vers la ville n'en continue pas moins.

Cette hantise du déplacement se manifeste surtout chez la jeunesse, jeunes gens et jeunes filles. Ce sont là les deux éléments qui se laissent entraîner le plus facilement vers les centres urbains. Il y a certaines paroisses, où l'on ne trouve plus au foyer que les vieux parents. Si vous en voulez faire la preuve, rendez-vous un dimanche dans telle campagne que je pourrais vous indiquer et prenez la peine de compter à la porte de l'église, au sortir de la messe, les jeunes gens, les jeunes filles descendus des rangs pour assister à l'office paroissial. Vous serez surpris de leur nombre relativement restreint.

Faites sur place une enquête et demandez à ces braves habitants qui, çà et là, causent par petits groupes de la bonne ou de la mauvaise température, la raison de ce phénomène, on vous dira : "Signe des temps, Monsieur, nos garçons sont partis pour les chantiers, les autres sont allés travailler en ville ; nous aurions voulu les retenir ici, pour cultiver la terre qui nous a fait vivre, qui a fait vivre nos ancêtres ; nous aurions voulu des défricheurs, des laboureurs comme nous, mais les jeunes gens d'aujourd'hui rêvent une vie moins pénible, un labeur moins dur ; ils dédaignent les humbles travaux des champs ; ils ont pris le chemin de la ville, croyant y trouver la richesse, l'aisance, l'indépendance. Comme ils se trompent !"

Oui, ils se trompent grandement ; car en fin de compte, ces jeunes gens qui, chaque automne, partent pour les chantiers, qui, au retour du chantier, le printemps, s'en vont passer l'été dans la ville pour y travailler comme simples ouvriers sur les quais, dans les usines, dans les rues, etc., deviennent forcément des déracinés.

Ils traînent de place en place leur malheureuse existence, dépensent au jour le jour les quelques sous péniblement amassés. Je parle ici en pleine connaissance de cause. Depuis que je m'occupe de colonisation, j'ai conduit, dans l'Abitibi, bon nombre de ces jeunes gens, juifs errants se disant fatigués de courir les grands chemins. Croyez-vous qu'ils y soient restés ? Oh ! non, impossible de les attacher au sol, ils ont continué là-bas leur vie aventureuse et au bout de quelques mois, sont revenus s'échouer dans les villes.

Et supposons qu'un jour ou l'autre ils parviennent à se caser en ville comme garçons de bureau, facteur, agent de police, pompier, conducteur de tramways ou d'automobiles, trouveront-ils le bonheur, l'aisance, l'indépendance qu'ils auraient goûtés, s'ils étaient restés sur la terre paternelle avec les vieux parents ou s'ils étaient allés ouvrir une terre nouvelle dans une région de colonisation ?

Continuez votre enquête, et vous apprendrez que les jeunes filles, trouvant la besogne trop rude au logis paternel, dédaignant les nobles occupations de la campagne, rêvant des chimères, sont parties elles aussi pour la ville. Et là-bas que font-elles ? Elles sont devenues couturières, modistes, filles de magasins, domestiques, filles d'hôtel, et trop souvent hélas ! instruments de débauche.

Souvent c'est toute la famille qui émigre. Et dans un certain sens, il vaut mieux pour des parents accompagner leurs enfants que de les laisser prendre le chemin de la ville seuls et sans le secours d'aucune surveillance. Ils partent alors à contre-cœur. C'est le seul sentiment de leur responsabilité qui les force à quitter la petite maison du village natal. Les petits propriétaires surtout, ayant une famille nombreuse, se voient poussés à cette triste nécessité.

Cet ouvrier, par exemple, exerçant un métier et possédant un petit coin de terre, gagnait assez dans les premières années de son mariage pour suffire aux besoins de la famille. Mais bientôt le nombre des enfants augmentant,

les dépenses augmentèrent aussi, et les parents virent venir avec angoisse le jour où le budget familial ne balancerait plus. Que faire ? Une solution possible se présenta à l'esprit : déménager à la ville. Là, les garçons, bien qu'ils soient bien jeunes et faibles, pourront tout de même travailler ; en attendant qu'ils soient assez âgés pour aller s'étioler dans les usines, ils seront employés dans les magasins, porteront les paquets et feront les messages ; la jeune fille s'engagera comme bonne chez une dame quelconque, ou bien elle sera commis dans un grand magasin. Bref, tout le monde travaillera, l'argent entrera à flots dans la maison, et les mauvais jours ne seront plus à craindre.

On a donc décidé d'aller en ville ; un bon jour on a vendu à l'encan ses meubles, les ustensiles les plus nécessaires, et toute la famille est partie pour un grand centre industriel.

Voilà l'odyssée de presque toutes les familles qui viennent de la campagne, à la ville. Il arrive que parmi ces familles, quelques-unes voient se réaliser leurs rêves de fortune. C'est l'exception, la plupart végètent, les enfants au lieu d'aider les parents, dépensent inutilement le peu qu'ils gagnent ; ils prennent cet esprit d'indépendance, d'insoumission, si commun dans la ville, contractent des habitudes pernicieuses et sont souvent pour leurs père et mère, une cause de chagrins et de déboires.

Vienne une crise économique comme celle que nous traversons maintenant, c'est la misère pour la plupart de ces familles. On les voit alors quitter subrepticement la ville pendant la nuit, pour aller se réfugier à la campagne chez des parents et des amis ; ou encore se réunir deux ou trois dans un petit logement pour économiser et arriver à payer le loyer et le charbon.

Pensez-vous que ces familles ne seraient pas infiniment mieux partagées aujourd'hui, si, au lieu d'être venues à la ville, il y a quelques années, elles étaient allées s'établir sur une terre neuve, dans une région de colonisation ?

Et, supposons que le père, écoeuré de la vie triste et sans avenir qu'il mène, s'y décide maintenant, croyez-vous qu'il parviendra à retenir sa famille dans ce nouvel endroit ?

Qu'on me permette d'en appeler ici encore à mon expérience. Les enfants nés en ville

ou émigrés à la ville en bas âge, ne deviennent pas facilement des colons. Le souvenir de la cité et de ses amusements les hante continuellement. Et chose à noter, c'est souvent la mère, la jeune fille qui ont davantage la nostalgie de la ville, et qui poussent le mari, les frères, à y retourner. J'ai rencontré dans mes courses à travers les régions de colonisation de bons et vrais colons, obligés d'abandonner le lot de terre qu'ils avaient commencé de défricher et de revenir à la ville, parce que leurs gracieuses épouses ne cessaient de pleurer, et de leur reprocher de les avoir entraînés si loin dans les bois !

Et, puis, que voulez-vous faire sur une terre neuve avec des femmes qui ont en dédain le travail du colon et la vie de la campagne, qui passent leurs temps à parler des théâtres, de vues animées, à feuilleter les cahiers de mode et le catalogue de la maison Eaton, qui n'ont qu'une ambition, retourner à la ville le plus tôt possible pour y courir les rues, comme autrefois.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des petits propriétaires que la nécessité force à quitter le village natal ; que dire de ces cultivateurs qui, ayant sous les pieds un *beau bien*, le vendent pour venir résider dans quelque grand centre ? Combien amèrement ils le regretteront un jour.

Ivanhoë CARON, *ptre*,
Missionnaire colonisateur

(*La Vie Nouvelle*)

LE COURAGE DE TOTO

Le grand Corneille affirme que dans les âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années !

Notre ami Toto, n'a sans doute pas une nature cornélienne, car un jour que sa petite sœur lui demandait :

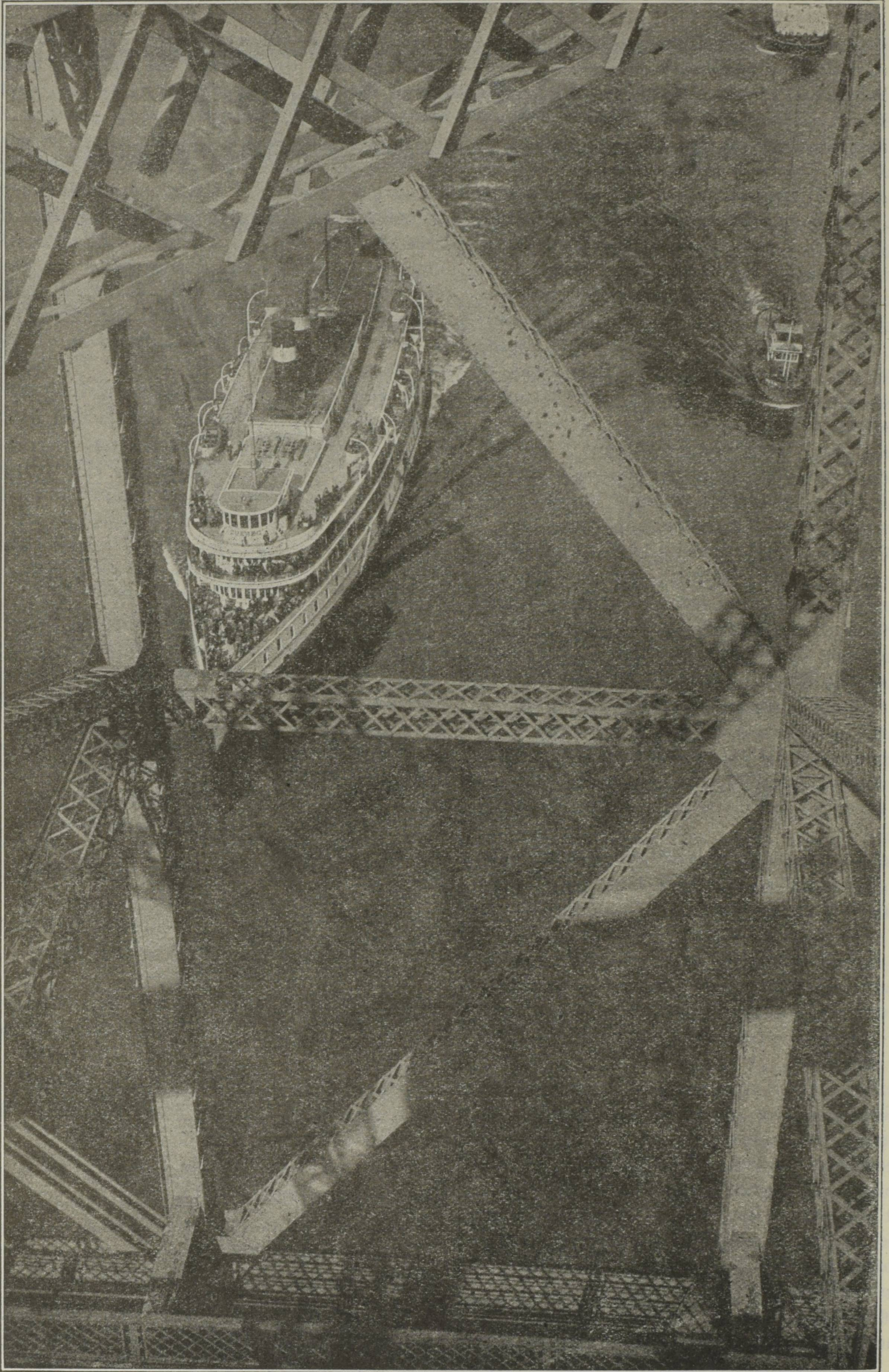
— Qu'aimerais-tu mieux être, gendarme à pied ou gendarme à cheval ?

Il répondit :

— Gendarme à cheval ?

— Et pourquoi.

— Parce que si je voyais des voleurs, je pourrais me sauver plus vite.



VUE D'UN NAVIRE PASSANT SOUS LE PONT DE QUEBEC

Science Ménagère

Soins à donner dans les affections médicales les plus fréquentes

Au cours d'une maladie qui suivait jusque-là une marche régulière, parfois même chez une personne bien portante auparavant, peuvent survenir brusquement des accidents auxquels vous devrez essayer de porter remède en attendant l'arrivée du médecin.

Parmi ces accidents, il en est deux qui méritent de retenir d'abord votre attention à cause de leur fréquence et de l'urgence extrême qu'il y a de les combattre, ce sont la *syncope* et l'*asphyxie*.

SYNCOPE

La syncope (de *sun*, avec et *kuptein*, couper) consiste en une perte du sentiment et du mouvement, avec diminution ou arrêt momentané de la respiration et de la circulation.

Tantôt elle débute brusquement, subitement, sans que rien ait pu la faire prévoir ; tantôt, et le plus souvent, elle est précédée d'un malaise profond que trahit l'altération du visage. Celui-ci devient pâle, les lèvres se décolorent, et cette pâleur s'étend peu à peu à tous les téguments ; les mains, les pieds se refroidissent ; les idées s'obscurcissent, la vue se trouble. Les membres, la tête deviennent inertes, la sensibilité est abolie ; la respiration s'arrête, le pouls devient imperceptible, le cœur semble ne plus battre.

La syncope ainsi constituée peut durer quelques secondes, quelques minutes, puis cesser spontanément dans les cas où elle n'a pas été complète, c'est-à-dire où les battements cardiaques se sont seulement affaiblis. On voit alors le malade se réveiller progressive-

ment : le pouls redevient perceptible, la respiration se rétablit, et peu à peu le malade recouvre l'usage de ses sens, le mouvement et en dernier lieu la parole. Ce retour à la santé peut être de courte durée et être suivi d'une rechute, parfois de plusieurs rechutes successives ; on dit alors que le malade est dans un *état syncopal*.

Mais la syncope peut se prolonger, et si l'on n'intervient pas rapidement et énergiquement, de temporaire elle peut devenir définitive, et l'état de *mort apparente* où se trouvait le malade devenir un état de *mort réelle*.

On ne doit pas oublier que le rappel à la vie est possible après une syncope relativement longue ; il faut donc, quel que soit le temps depuis lequel elle dure, mettre tout en œuvre pour la faire cesser.

Dans quelles circonstances se produisent les syncopes ?

a) Au cours des maladies infectieuses graves (fièvres typhoïdes, diphtérie variole, etc.) ou pendant leur convalescence, à l'occasion d'un effort, d'une fatigue (lever, bain, etc.).

b) Dans les maladies du cœur.

c) Dans les maladies des centres nerveux, les méningites en particulier.

d) Dans les intoxications par le chloroforme, l'éther, au cours d'une anesthésie, par exemple.

e) Dans les hémorragies abondantes ; il faut noter que, dans ce dernier cas, la syncope a parfois une action bienfaisante, l'arrêt de la circulation facilitant la coagulation du sang.

f) Enfin, chez les nerveux, les anémiés, les surmenés qui y seront prédisposés par un séjour dans un milieu où l'air est confiné (salles de spectacles, de concert, de conférence), par une mauvaise digestion ou par une cause morale (chagrin ou joie).

Quelle que soit la cause occasionnelle, la syncope exige un traitement immédiat et énergique.

1° Il faut, sur-le-champ, mettre le malade dans la *position horizontale* pour faciliter la circulation cérébrale ; coucher le malade sur le dos, la tête plus basse que le corps ; élever les bras pour faire affluer le sang au cerveau. Si vous n'avez pas de lit à votre disposition, couchez votre malade sur une rangée de chaises ou tout simplement par terre ; agissez rapidement, sans hésitation.

2° Desserrer les vêtements qui pourraient gêner la circulation ou la respiration du malade, au niveau du cou particulièrement (cravate, col, corset, ceintures, jarretières).

3° Ouvrir largement les fenêtres ; faire écarter les gens qui s'empressent à tort autour du malade et achèvent de le faire étouffer ; empêcher qu'on lui donne à boire, car il est incapable d'avalier, et le liquide risquerait fort de s'engager dans les voies respiratoires et d'y produire de fâcheux désordres.

4° *Commencer alors le traitement effectif de la syncope.*

Les fonctions respiratoire et circulatoire sont solidaires ; si l'on excite l'une d'elles, l'autre sera sollicitée par cela même. Il suffira, en général, pour ranimer le malade, d'employer un des moyens suivants : flagellation de la face avec un linge imbibé d'eau froide, — inhalations de vinaigre, d'éther, d'ammoniaque ou même simplement d'eau de Cologne, — excitation de la muqueuse nasale avec une barbe de plume ou une tige de papier, pour provoquer un éternuement, — application du marteau de Mayor (c'est un simple marteau, comme on trouve dans tous les ménages, que l'on plonge dans l'eau bouillante un instant, puis applique par son extrémité plane, recouverte d'un linge, sur la région précordiale).

Mais il ne faut pas s'attarder à ces petits moyens, et s'ils ne donnent pas rapidement un résultat on doit recourir soit à la respiration artificielle, soit aux tractions rythmées de la langue.

La respiration artificielle se pratique de la manière suivante : Le malade étant couché sur le dos, la tête basse, soit par terre, soit en travers d'un lit, la langue est attirée et maintenue hors de la bouche soit avec une pince, soit au moyen d'un fil que l'on n'hésitera pas à passer à travers l'extrémité de la langue en se servant d'une aiguille à coudre ordinaire (cette piqûre ne causera aucune douleur au malade

dont la sensibilité est abolie) ; le fil sera ensuite noué autour d'une oreille. Cette manœuvre est indispensable pour empêcher que la langue inerte ne bascule en arrière et ne vienne ainsi obstruer l'ouverture du larynx.

Se placer alors derrière la tête du malade saisir ses bras au niveau des coudes, les ramener en avant sur la base du thorax, que l'on presse assez fortement (temps d'expiration) ; élever ensuite les bras, en les écartant du thorax, et les ramener de chaque côté de la tête sans se hâter (temps d'inspiration). Après une pause de deux secondes, les ramener sur les côtés du thorax, que l'on presse de nouveau, et ainsi de suite, de façon à répéter le mouvement d'élévation et d'abaissement des bras dix-huit à vingt fois par minute, jusqu'à rétablissement complet de la respiration régulière.

Cela peut être long, une heure et plus, et cela est fatigant ; mais, je le répète, il ne faut pas se décourager, car, en matière de syncope, il n'est jamais trop tard pour essayer de lutter.

Le procédé des *tractions rythmées de la langue* est le suivant : ayant saisi la langue avec une pince, ou simplement avec un linge entre le pouce et l'index, tirez la langue au dehors, puis faites-la rentrer, et continuez ces mouvements de traction et de relâchement sur un *rythme régulier*, quinze à vingt fois par minute, posément, sans brusquerie, sans violence.

Dans les cas favorables, la résistance à la traction augmente, des mouvements de déglutition se produisent, et une sorte de hoquet marque le retour des contractions du diaphragme et la reprise de la respiration.

Comme pour la respiration artificielle, il faut continuer sans relâche, pendant une heure et plus. Cette méthode, qui donne d'excellents résultats, est à peine moins fatigante que la respiration artificielle ; de plus, elle nécessite un parfait sang-froid pour éviter des tractions fébriles, désordonnées ou trop violentes, qui pourraient déterminer des déchirures de la langue ou une section du frein de la langue, fort douloureuses dans la suite.

Lorsque la syncope est dissipée, ne pas faire asseoir le malade avant que le teint n'ait recouvré sa coloration normale, et que cœur et respiration n'aient repris un rythme absolument régulier. On couchera alors le malade dans un lit chaud, et on lui fera absorber des boissons stimulantes (gros champagne, etc.).

mais seulement après s'être assuré qu'il avale normalement.

ASPHYXIE

L'asphyxie (de *a* privatif et *sphuxis*, pulsation) est l'ensemble de troubles qui résultent de la suppression ou de l'insuffisance de l'apport de l'oxygène au niveau des poumons, troubles qui aboutissent secondairement à la syncope.

Cette insuffisance ou cette suppression de la fonction respiratoire peut résulter de causes diverses : submersion, strangulation, présence dans les voies respiratoires d'un gaz irrespirable (oxyde de carbone, acide carbonique, etc.).

Les soins varieront suivant la cause :

En cas de submersion, enlever rapidement au noyé ses vêtements, le coucher sur le dos, un peu incliné en arrière, la tête tournée de côté, débarrasser la bouche des mucosités qu'elle peut renfermer. Réchauffer le corps par des frictions, des briques chaudes. Pratiquer ensuite et le plus tôt possible la respiration artificielle ou les tractions rythmées de la langue, sans se lasser ; après une heure, une heure et demie de respiration artificielle, on a vu un noyé revenir à la vie.

En cas de strangulation, il est clair qu'il faut avant tout enlever ou couper le lien constricteur. Desserrer les vêtements comme dans la syncope, coucher le malade à plat sur le dos et employer pour rétablir la respiration les mêmes moyens que ci-dessus.

Enfin, en cas d'intoxication par l'oxyde de carbone ou l'acide carbonique, il faut avant tout éloigner le malade de l'atmosphère viciée où il se trouvait, et le placer dans un local où l'air puisse se renouveler de façon continue. Le placer sur un lit, la tête un peu relevée, asperger le visage d'eau froide, pratiquer des frictions stimulantes sur tout le corps, et si la respiration est difficile, la rétablir par la respiration artificielle.

Dr LE SOURD.

[Extrait du cours de l'Institut Catholique de Paris].



La table au quinzième siècle

Les menus, à cette époque, étaient chargés de rôtis, poissons et pâtés; les plats de dessert y étaient rares, les fruits et les légumes y faisaient complètement défaut.

Toutes les cuisines se ressemblaient ; elles ne différaient que par le plus ou moins grand nombre d'ustensiles, et l'art du cuisinier ne se traduisaient que par des sauces où l'abus des épices était poussé très loin, malgré le prix de ces ingrédients. C'est ainsi qu'en 1372, la livre de safran valait \$51.00, et cent ans plus tard la livre de giroflée se vendait plus de \$11.00; la livre de poivre de \$1.60 à \$4.00 ; le sucre de \$3.00 à \$5.60. Le bon marché de la vie simple ordinaire pour le peuple et la petite bourgeoisie contrastait singulièrement avec la cherté des objets réservés à la noblesse.

Ainsi, tandis qu'un mouton valait \$1.20, un faisan se vendait \$3.20 ; une livre de bons, \$3.20.

L'ami véritable

L'ami véritable est celui qui vous tend la main quand tout le monde vous abandonne, qui pleure avec vous quand le monde rieur s'éloigne de vous.

Celui qui considère vos besoins avant vos mérites.

Celui qui comprend votre silence.

Celui qui oublie les fautes et vous donne de bons conseils.

Celui qui se réjouit quand la fortune vous sourit.

Celui qui, une fois arrivé au sommet de l'échelle, ne vous oublie pas si vous êtes au bas.

Celui qui est vrai en tout et partout et qui en est de même envers vous.

Celui qui vous regarde de la même manière dans l'infortune que dans la prospérité.

Celui qui prend soin de vos intérêts comme des siens.

Celui qui vient vous secourir au moment du danger.

Mais celui qui s'éloigne au moment du danger est un fourbe. C'est d'ailleurs celui que l'on rencontre le plus fréquemment.

Chez nous

CHEZ nous ! Mot tout de douceur, d'affection et d'allégresse : évocation d'heures pleines de soleil, de rires et de jeux ; vision de troupes enfantines aux longues tresses blondes vagabondant le long des chemins de l'école buissonnière ; mémorandum des plus belles années de la jeunesse s'épanouissant sous un toit familial au milieu de visages aimés ; regrets de tout ce qui n'est plus et de ce que l'on voudrait faire revivre ; tombeau des tendres affections, des rêves effeuillés, des espoirs fous sur lequel veille le mausolée du souvenir.

Chez nous ! C'est l'humble maisonnette aux murs blanchis et au pignon rouge rustiquement campée sur un tertre de verdure, dans le creux d'un vallon ou au bord d'un ruisseau. Les lambris sont parfois grisonnants comme ces vénérables têtes de vieillards qu'ont pâlies les neiges de multiples hivers ; le toit est parfois voûté sous l'effort du temps qui ébranle toute chose. N'importe, on l'aime parce que c'est là que se sont orienté les plus belles heures de notre vie, là que s'est borné l'horizon de nos premiers désirs et dussions-nous y revenir après de longues années d'absence nous y retrouvons aussi jeunes, aussi vivaces qu'à leurs premiers jours les souvenirs laissés en partant. Il s'est passé tant et tant de choses dans cette maison, des choses gaies et des choses tristes, des choses qui ont fait rire, et des choses qui ont fait pleurer.

Au dessus de la porte vermoulue on a déployé des drapeaux pour fêter l'arrivée d'un ange, on a drapé des fleurs pour égayer un hymen, on a hélas ! suspendu des crêpes pour marquer le départ d'un être cher.

Chez nous ! C'est la cuisine tapissée de papier fleuri sur lequel stationnent de longs rayons de soleil. Les fenêtres un peu étroites qu'encadrent les rideaux de mousseline laissent entrer, le jour, des bouffées de brise, le soir, le sourire des étoiles. Le poêle qui laisse échapper l'appétissant fumet des goûters, les images pieuses qui prient dans leur cadre à côté de la croix noire centre de ralliement de la famille sont l'âme du foyer. C'est le petit salon encombré de choses précieuses ; des lettres, des portraits, des jouets, des livres de récompense

à la couverture rouge et or, données aux examens à la petite école ; la diversité de leur forme accuse le mérite de nos âges d'enfance : il y en a de tout petits avec des pages salies, d'autres plus grands avec une tranche dorée. Il y en a encore le fauteuil des ancêtres décrépi comme leur souvenir tant il est loin ; ce meuble important ne sort plus qu'une fois l'an à la visite de Monsieur le Curé.

Chez nous ! c'est le pré vert qu'étoilent les liserons et les marguerites et que parfume l'encensoir des mils et des trèfles. La brise chante dans les foin des mélodies douces comme des anges, la rosée sème dans les corolles des larmes de perle et de vermeil ; le soir les papillons dansent des farandoles sur les gazons tandis que pour éclairer la scène ingénue, les mouches-à-feu suspendent leur lumignons sur la crête des herbes. C'est le champ de froment où le clair de lune trace des sillages argentés ; les épis trop lourds se penchent sur les chaumes blonds avec des allures de lassitude car elle est parfois pesante la moisson future dont le laboureur garnira ses greniers. C'est le petit jardin entouré d'une clôture blanche ; légumes au panache vert, fruits aux joues empourprées, fleurs aux tuniques châtoyantes se côtoient et rient aux passants. C'est encore la proche forêt découpant dans la turquoise du ciel sa dentelle d'émeraude, où, jour et nuit, la gent aérienne chante des refrains sous les ramées vibrantes de coups d'ailes.

Enfin ce qui tient au cœur par des fibres irrésistibles, ce qui nous sourit toujours même de loin ; ce qui met dans l'âme le sillage éternellement long d'un souvenir inextinguible, tout ce qui fut pour nous la part de bonheur si souvent regretté, tout cela c'est : " Chez Nous !

RÉPONSE INGÉNIEUSE

Un célèbre faiseur de calembours se vantait de pouvoir répondre à toute question par un trait d'esprit.

Une dame s'étant montrée incrédule et désireuse de l'éprouver :

— Madame, dit-il, veuillez choisir vous-même votre sujet.

— Le Roi demanda-t-elle.

Et il répondit aussitôt :

— Le Roi n'est pas un sujet, Madame.

Les sens

SENSIBILITÉ DE L'ODORAT

UNE quantité très minime de matière odorante suffit à exciter la sensation olfactive. Les physiiciens du XVIII^e siècle admettaient même que des corps tels que le musc ou l'ambre ne subissent, en dégageant le parfum, aucune perte de poids. Ils se trompaient sans doute ; la perte du poids n'est pas nulle ; la perte est toutefois extrêmement faible, et, du reste, très différente pour les divers corps.

Ainsi, le chimiste Berthelot a montré autrefois qu'un gramme d'iodoforme, dans des conditions déterminées, pourrait dégager pendant cent ans une odeur perceptible, sans avoir perdu, au bout de ce laps de temps plus d'un milligramme.

Cinq millionièmes de gramme de camphre suffisent pour communiquer leur odeur à un litre d'air. La vanilline peut être décelée par l'odorat à la dose d'environ un milliardième de gramme par litre d'air, et il existe des odeurs fétides qui sont perceptibles à dose encore dix fois plus faible.

SENSIBILITÉ DE L'OREILLE

Une société américaine de téléphone en faisant le compte de l'énergie électrique dépensée pour assurer le trafic de ses abonnés, estimait que, en moyenne, chaque conversation téléphonique exigeait une dépense d'un gramme de charbon.

Ce n'est là qu'une évaluation grossière, comprenant énergie dissipée, aussi bien dans le bureau central et dans les lignes de cuivre, que dans les appareils téléphoniques proprement dit : microphones et récepteurs. En réalité, il n'y a qu'une infime fraction de cette énergie qui soit utilisée par le récepteur et transformée en vibrations sonores.

M. Pellat a jadis calculé quel est le minimum de puissance électrique nécessaire pour produire dans un bon récepteur téléphonique, un son perceptible à l'oreille. Il est arrivé au résultat suivant : cette puissance est si faible, qu'une petite calorie (c'est-à-dire l'énergie nécessaire pour échauffer d'un degré centigrade un

gramme d'eau) suffirait à produire, dans un téléphone, un son continu durant dix mille ans.

L'oreille elle-même a une sensibilité évidemment plus grande encore que le téléphone.

SENSIBILITÉ DE L'ŒIL

On admettait autrefois que l'œil le plus sensible est capable d'apercevoir les étoiles cataloguées par les astronomes dans la catégorie de la sixième grandeur. Cela aurait correspondu à une bougie vue à la distance de 11 kilomètres. Si une bougie n'est jamais visible réellement à une aussi grande distance, ce n'est pas à cause de l'œil, mais à cause de l'absorption de la lumière par l'atmosphère.

L'astronome américain Curtis a vérifié qu'en se mettant soigneusement à l'abri de la lumière des autres étoiles, on peut voir à l'œil nu des étoiles plus faibles que celles de grandeur 7 et même de grandeur 8.

Comme confirmation de ce résultat, le physicien français H. Buisson a montré, au laboratoire, que la sensibilité de l'œil est telle qu'une bougie serait encore visible à la distance de 27 kilomètres.

Ainsi, un poids d'un milligramme tombant d'une hauteur d'un centimètre et actionnant un dispositif lumineux perfectionné pourrait suffire à impressionner l'œil pendant vingt-cinq années. Pour alimenter une émission visible, et cela durant un milliard années, il suffirait d'une petite calorie, ou encore par des mesures faites (ce qui revient au même) d'une petite chute d'eau haute d'un mètre et déversant au total, pendant toute cette durée d'un milliard d'années, environ un demi-litre d'eau !

L'œil apparaît donc comme un organe d'une sensibilité extrême des milliers de fois plus sensible que l'oreille ; et aucun appareil de création humaine n'est encore capable de rivaliser avec lui sous le rapport de la délicatesse et de la sensibilité.

QUI CONSULTER

— Docteur, je travaille comme un chien, je mange comme un bœuf, je suis fatigué comme un vieux cheval, j'engraisse comme un porc. Qu'est-ce que vous me conseillez ?

— De consulter un vétérinaire.

AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de l'*Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rébus fera partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées à M. le Directeur de l'*Apôtre*, 103 rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS DE JANVIER

DEVINETTES

Tache. — hache.

CHARADES

1° — Shah — Pô — chapeau.

2° — Potage — Otage — Tage — Age.

RÉBUS GRAPHIQUE

J'ai des souliers neufs très étroits.

RÉBUS NO 12

Mot à Mot : Rien — nœud — cerf — 2 court IR — ile — faux — part — tir — a — poing.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

Ont trouvé les solutions justes : Mlles Fernande Pagé, Lotbinière ; Emilia Bélanger, St-Louis de Lotbinière ; Florentine Robillard, 3952, rue Lajeunesse, Montréal ; Bernadette Bousquet, 258, Chemin Ste-Catherine, Montréal ; Annette Côté, 74, Marché Bonsecours, Montréal ; Pensionnat du Bon Pasteur, St-Hubert, Chambly ; Gertrude Renaud, Couvent de la Congrégation, Les Cèdres ; Mme Dr G. Jolivet, St-Philippe, Laprairie ; MM. Pierre Caron, Ferme Expérimentale, Ottawa ; Arthur Piché, Terrebonne ; M.-L. Bergeron,

83, rue Massue, St-Sauveur, Québec ; Chas Sala, Notre-Dame de Lourdes, Man. ; Mlle Simone Delaquis, Notre-Dame de Lourdes, Man ; M. Armand Roberge, 33, rue Wolfe, Lévis ; Melle Yvonne Davidson, 29, rue Vaudreuil, Hull ; Mme A.-B. Champagne, 291, rue Rachel est, Montréal ; Mlle Charlotte Rochette, Terrebonne ; Mlle Hélène Allard, L'Assomption ; Mme Jos. Dupuy, 742, 4ème Ave., Maisonneuve ; Mme Pierre Bazin, N.-D. de Lourdes, Man. ; M. Marius Lachaine, 40, Bethany Rd., Ottawa.

Le sort a favorisé : Mlle Fernande Pagé, Lotbinière et le Pensionnat du Bon Pasteur, St-Hubert, Chambly.

Nous remercions les autres concurrents de l'intérêt qu'ils portent à nos jeux d'esprit et nous leur souhaitons meilleur succès pour le prochain concours.

CONCOURS No 18

DEVINETTES

1° Quelle est la plaine la plus élevée ? (Pour deviner, ne pas faire attention à l'orthographe).

2° Comment lire l'enseigne suivante (lire de haut en bas) :

0
0 0 0 0 0 0
9

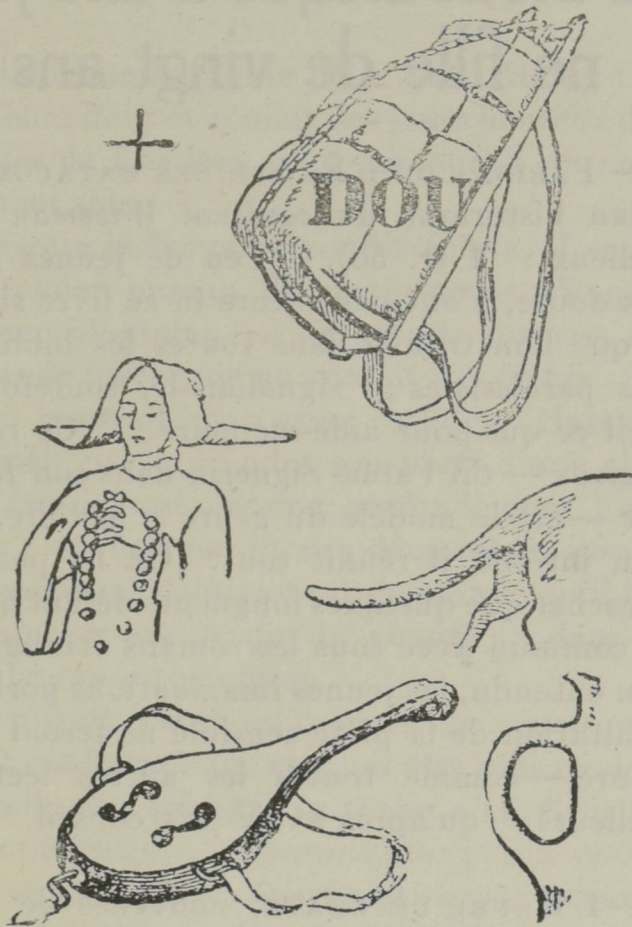
ENIGME

Je n'ai pour atelier qu'une noire prison,
Tous les ans je reviens ainsi que l'hirondelle
En certaine saison ;
Je ne porte point d'aile,
Et cependant, au haut d'une maison
Je prodigue souvent mes chants aussi bien
[qu'elle.

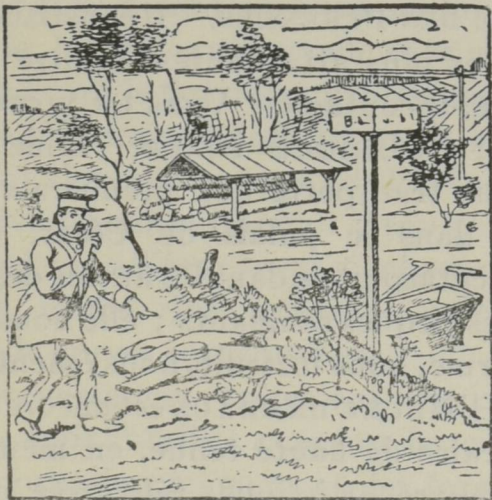
TRIANGLE

Prénom masculin. — Le point que l'on vise.
Colère. Article. Voyelle.

REBUS NO 13



DEVINETTES



Où est le baigneur ?

A NOS ABONNES

Nos abonnés n'oublieront pas qu'en payant d'avance le prix de leur réabonnement, ils ont droit à notre jolie prime Le Trésor des Ames pieuses (magnifique volume de 840 pages, relié toile, tranche rouge, d'une valeur de \$1.25). Le prix de l'abonnement est de \$3.00 par année, et on nous rendrait service en envoyant, en même temps que ce montant, une ancienne bande d'adresse de l'Apôtre.



Ces hommes de police cherchent un marin qui a déserté ; il n'est pourtant pas difficile à voir.

Boîte aux lettres

Paillette d'Or.— L'association de Prières et de Pénitence a son siège à Bergerville, près de Québec. Ce sont les SS. de Ste Jeanne d'Arc qui s'occupent de cette œuvre.

Mouette.— Qu'est-ce que le féminisme me demandez-vous, gentille mouette ? Est-ce une nouveauté ? Oh non ! et je viens ici vous faire part de ce que dit le " Noël " d'Argentine, à ce sujet.

Le féminisme, y écrit le Père Vilarino, est un faisceau d'aspirations tendant à favoriser les droits de la femme, à améliorer son sort, à l'élever à un niveau supérieur. Le nom est français mais le mouvement d'origine américaine. Il vient aujourd'hui de partout, il s'étend de tous côtés : conférences, congrès, associations, périodiques féministes, tout cela existe actuellement et même depuis plusieurs années.

Le féminisme est-il une nouveauté ? Certains s'imaginent que rien n'a jamais été fait en faveur de la femme ; ils se trompent. Quoique le nom n'existait pas, le christianisme n'a cessé d'être depuis sa fondation, intensément féministe. Grâce à lui les femmes des temps écoulés ont atteint un niveau de perfection qui ne sera pas dépassé.

Renée.— Madame Marie Barrère-Affre est une des plus jolies et des meilleures plumes françaises, son dernier ouvrage *La Kasba* a eu un franc succès en France.

Droiture.— Le spectacle d'une soirée d'hiver à la campagne est bien fait pour nous inspirer de grandes pensées et nous faire réfléchir un peu sur la petitesse de notre moi. En relisant votre impression première il m'est revenu quelques vers lus je ne sais où, les voici :

Le contraste est vif entre la nature
Immense et sereine, et l'homme petit,
Plus chétif encor dans la beauté pure
De la nuit qui tombe et l'ensevelit.

Gisèle.— A vous, petite amie, qui aimez les chiffons et les dentelles, écoutez bien ce que saint Louis écrivait à sa fille :

“ Il me semble que ce serait bon que vous n'eussiez pas trop grand surcroît de robes ensemble et de bijoux selon l'état où vous êtes ; plutôt m'est avis que meilleure chose est que vous en fassiez vos aumônes au moins de ce qui serait de trop ; il m'est avis que ce serait bon que vous ne missiez pas trop grand temps ni trop grande étude à vous parer ; gardez bien que vous ne fassiez excès en votre ornement ; plutôt soyez plus encline au moins qu'au trop.” Saint Louis n'était pas un partisan de la mode, et tous les gens d'esprit se rangeront à son avis.

Paule d'AIRVAULT.

LEÇON D'HISTOIRE NATURELLE.

— Citez-moi un animal dont les dames emploient les plumes pour leur toilette.

La petite Jeanne, pensant à la parure que sa maman met autour de son cou :

— C'est le boa.

* * *

EN CLASSE ENFANTINE

— Qu'est-ce que l'eau ?

La petite Nini qui ne brille pas par la propreté :

— Je sais, Madame, c'est quelque chose qui devient noir quand on met les mains dedans.

La bibliothèque d'une jeune fille de vingt ans

— *FABIOLA OU L'ÉGLISE DES CATACOMBES*, roman historique du cardinal Wiseman (Lethielleux : 1 fr. 50). — Peu de jeunes filles, sans doute, n'ont pas encore lu ce livre si connu que l'on trouve dans toutes les bibliothèques paroissiales ; signalons-le, toutefois ne serait-ce que pour aide-mémoire. “ Ce roman religieux — dit l'abbé Signerin dans son *Répertoire* — est le modèle du genre ; histoire, religion, intérêt, il réunit tout. On ne peut lui reprocher que quelques longueurs, défaut qui lui est commun avec tous les romans étrangers.” Bien entendu, les jeunes imaginations portées à l'exaltation de la piété sensible ne feront cette lecture — comme toutes les autres lectures, d'ailleurs — qu'après avoir pris conseil.

— *L'HEURE DE GRACE*, nouvelles de Mme Marie Barrère-Affre (Bonne Presse : 2 fr.) — Il serait superflu de faire ici l'éloge de cet ouvrage dû à la plume frémissante et colorée de *VIOLETTE DES PYRÉNÉES*. Il constitue une des lectures les plus attachantes. Outre *L'HEURE DE GRACE*, il contient : *VERS LA VICTOIRE*, *LA SYBILLE* ; *L'UNIQUE FORCE*. Mme Barrère-Affre nous transporte aux premiers siècles de l'Église, dans le palais de César, dans les obscures catacombes, dans les antres des Sybilles et dans les cirques sanglants ; elle nous captive, nous charme, nous instruit, nous émeut. Livre chrétien, *L'HEURE DE GRACE* est encore une œuvre littéraire de haute tenue, en même temps qu'une œuvre artistique, réhaussée de nombreuses illustrations et, à ce triple titre, est tout à fait digne de prendre place dans la bibliothèque d'une jeune fille.

Le Noël

Champoireau va consulter son dentiste.

— Alors, vous avez des rages de dents ?

— Des rages épouvantables.

— Cela vous prend souvent ?

— Toutes les cinq minutes.

— Et cela dure ?

— Eh ! un quart d'heure au moins.

Le chauffeur anglais

A l'époque lointaine de la paix, Harry S... était chauffeur et coulait des jours heureux dans les rues de Londres, qu'il parcourait du matin jusqu'au soir.

Lorsque l'effroyable conflit éclata, il courut au premier bureau de recrutement s'engager comme volontaire. A sa grande surprise et à sa grande fureur, on ne voulait pas de lui. On ne le trouvait pas assez solide. Harry ne consentit pas à prendre son parti d'une chose qu'il considérait comme profondément humiliante. Il réclama, fit des démarches, assaillit les bureaux et ennuya tant de monde qu'il finit par obtenir un poste de chauffeur dans les ambulances automobiles.

Ce n'était pas ce qu'il avait rêvé, mais enfin c'était quelque chose, et, pour être plus modeste que celle des soldats, sa tâche n'en était pas moins périlleuse ; d'autant plus périlleuse que le brave garçon ne s'épargnait pas, se faisant à l'occasion, brancardier et infirmier, et allant ramasser les blessés sous le feu de l'ennemi.

Il y avait près de quatre ans qu'il menait cette vie si rude et de nombreux tommies lui devaient déjà la vie, lorsqu'une nouvelle ruée allemande poussa en avant le flot des envahisseurs.

L'unité britannique dont Harry faisait partie se trouvait alors sur les bords de l'Aisne. L'ennemi arrivait pour la franchir ; son passage, au moment où nos alliés se trouvaient encore engagés sur la même rive, aurait pu avoir en ce moment de graves conséquences.

Les circonstances exigeaient un repli inévitable ; mais il fallait contenir la pression de l'ennemi jusqu'au moment où les forces alliées et leur matériel auraient mis le fleuve entre elles et les Boches.

Un contingent d'élite, choisi parmi les vaillantes troupes, fut chargé de cette mission de dévouement. De furieux combats s'engagèrent. La lutte fut acharnée, les blessés jonchaient le champ de bataille. Avec une admirable abnégation, les ambulanciers venaient les ramasser et les chargeaient dans les voitures.

Harry se multipliait ; bientôt son véhicule fut plein, ainsi que cinq autres qui n'auraient pu prendre un homme de plus. L'ordre d'évacuation leur étant donné, les ambulances automobiles quittèrent le champ de bataille et se

dirigèrent vers la rivière pour essayer de la traverser. Mais afin de ne pas être soumis à un bombardement trop intense, le convoi avait dû faire un détour. Il avançait avec difficulté dans un chemin rempli d'ornières et encombré de débris de matériaux de toutes sortes, lorsqu'il fut surpris par un parti d'Allemands ; c'étaient des renforts arrivant à la rescousse. Les Boches intimèrent aux Anglais l'ordre de s'arrêter ; ceux-ci essayèrent de passer outre sans tenir compte de l'avertissement ; mais, voyant les ennemis s'apprêter à faire feu sur les blessés, ils obéirent la rage au cœur. Les Allemands leur firent faire demi-tour ; une escorte détachée du gros de la troupe reçut la charge de les emmener en arrière, dans les lignes allemandes.

— Et pas de pitié pour personne, déclara le chef à ses hommes ; tire sur le premier qui fera mine de bouger, blessé ou valide.

— Ya, ya, répondirent les Boches, qui ne demandèrent évidemment pas mieux que de se conformer à l'ordre et l'outrepasser au besoin.

Le cortège se mit en marche. En tête était la voiture conduite par Harry. Celui-ci ne se possédait plus de rage. Prisonnier ! il était prisonnier des Huns ! et avec lui tous les pauvres blessés qu'il avait recueillis au péril de sa vie.

Quel sort allait être le sien et celui de ses malheureux compagnons ? La plupart, sans doute, mourraient, faute de soins ; le reste irait périr à petit feu dans ces lieux de supplice que sont la plupart des camps de prisonniers allemands.

Pouvait-il se résigner à cette douloureuse expectation ? S'il n'eut tenu compte de ses malades, son parti eût été vite pris : on côtoyait un bois ; il en aurait profité pour sauter à l'improviste au bas de son auto, au beau milieu des broussailles et, vu son agilité, il aurait eu beaucoup de chance d'échapper. Mais, pour cela, il lui fallait s'abandonner ceux dont il avait la garde ; ce n'était pas une chose à faire. Son cœur se révoltait à cette pensée. Non non, il resterait avec eux ou il essaierait de les emmener avec lui.

Le brave garçon ne se dissimulait pas, cependant que cette dernière alternative ne présentait guère de chance de succès.

Il en était là de ses réflexions, lorsqu'on arriva au bas d'une côte escarpée.

Ce fut un trait de lumière pour Harry :

— C'est peut-être l'occasion, se dit-il.

Et il arrêta sa voiture.

— Eh bien ! dit le chef d'escorte en s'approchant, que faites-vous ? Avancez donc !

— Je ne puis, il m'est impossible de monter une pareille côte avec ma voiture chargée, elle n'y résistera pas.

— Elle résistera très bien, avancez, vous-dijez ?

— Non le chemin est trop rude, faites-nous passer ailleurs.

— Ach ! Ach ! vous croyez qu'on va se déran-ger et se mettre en retard pour vous ? Ce serait drôle. Allons, montez !

Harry se croisa les bras et abandonna son volant. Le sous-officier boche était furieux ; il proférait de grossières injures et menaçait le chauffeur impassible, de son revolver. Il avait bien envie de le faire fusiller, mais il n'osait. Le commandant avait donné ordre de tuer sans pitié celui qui bougerait ; mais c'était précisé-ment le contraire qui se produisait.

Il lui fallut transiger.

— Vous y mettez de la mauvaise volonté, dit-il ; puisqu'il en est ainsi, prenez la queue de la file ; quand vous aurez vu monter les autres voitures vous comprendrez que la vôtre peut en faire autant. Allons, en arrière !

C'était tout ce que désirait le rusé chauffeur.

Il feignit d'obéir avec empressement et mit, par une maladresse volontaire, son auto en tra-vers du chemin. L'escorte fut obligée de se desserrer pour permettre aux autres voitures de dépasser celle de tête. Harry réussit à retour-ner son ambulance et, la remettant à toute vitesse, s'enfuit en poussant un triomphant hur-rah ! Une grêle de balles s'abattit sur sa voiture sans le toucher. Toute l'escorte tirait sur lui ; mais, s'il ne fut pas atteint, il n'en fut pas de même de son véhicule. Plusieurs projectiles causèrent de graves avaries aux parties essen-tielles de l'ambulance ; elle s'arrêta court. C'était la panne, panne mortelle pour lui, pensa le brave en tirant son revolver pour vendre chèrement sa vie...

— Courage ! courage !... tiens bon, mon vieux, on arrive ! crièrent à ce moment des voix essoufflées.

C'était un groupe de fantassins français ac-courant au trot.

Ils tombèrent à l'improviste sur l'escorte boche, stupéfaite de cette attaque soudaine et qui prit le sage parti de s'enfuir à travers le bois.

Quelques minutes plus tard, le convoi anglais avait changé d'escorte et ne s'en plaignait pas. Les prisonniers délivrés étaient menés en triom-phe dans les lignes alliées, le passage du fleuve s'étant effectué sans trop de difficultés, et Harry recevait la croix Victoria, qu'il se défendait d'accepter, disant modestement :

— C'est aux Français, camarades, qu'il faut la donner ; ce sont eux qui ont tout fait !

Le babil du ruisseau

LE MATIN était tout rose et le ciel, plein d'espoir et dans les buissons habillés de neuf les oiseaux chantaient le retour des beaux jours. Dans le pied du coteau le ruisseau clapotait incessam-ment et le souffle de sa vague, doux comme une caresse, faisait pencher les violettes cachés sous l'herbe mouillée.

Il babillait le ruisseau du coteau et à mesure que j'approchais de lui son babil devenait plus distinct et plus doux ; qu'avait-il donc tant à dire ? J'arrivais à la grosse pierre qui sert de retraite à mes haltes coutumières et la moire brune de son ombre qui se baignait dans l'eau y mettait ce quelque chose de mélan-colique et d'attirant qui convient à la rêverie. Je m'assis comme les autres fois mirant ma sil-houette pensive avec les branches du taillis, le pan de ciel et le lambeau de nuage qui se prome-nait dans l'onde.

Il babillait le ruisseau du coteau des choses gaies, des choses tristes, des choses tout à fait drôles.

Il babillait : " Tu avais dix ans et tu venais jouer avec les galets, lorsque je te voyais venir je ne pouvais m'empêcher de rire et au contact de ta robe, ma vague nacrée devenait toute rose. Je laissais tes pieds se baigner dans mon eau et parfois l'or de tes cheveux toucher l'or de mon flot. Oh ! comme tu en avais du bonheur, tout plein tes yeux qu'on eût dit taillés dans un lambeau du ciel, tout plein tes lèvres qui lais-saient s'échapper en s'entr'ouvrant des reflets de perles brillantes comme des gouttes de rosée. Tu apportais parfois ta barque de papier si fragile qu'elle traçait sur mon onde des sillages invisibles, si coquette qu'elle mettait sur mon

flot un reflet de caresse. La brise imprimait sur la voie minuscule des courbes gracieuses mais, insouciant du danger qui pouvait la menacer, tu laissais le canot se bercer aux cadences de ma voix magnanime : tu savais bien que je ne me mettais jamais en colère lorsque tu étais là, je me faisais plutôt chanteuse, caressante, pleine de tendresse pour bercer ton bonheur fragile mais plein d'espoir. Dis, t'en souviens-tu ? ”

Il babillait : “ Tu avais quinze ans et tu venais chanter aux échos de ma rive, et moi, lyre fidèle, j'accompagnais ta voix de tous les glous-glous de mon rire, cependant tu avais grandi et dans tes yeux passaient parfois des lueurs graves, quelque chose de terne comme la buée que laisse une larme après qu'elle est tombée ; avais-tu déjà appris l'autre chanson, celle de la vie ? Pourtant tu riais encore et tu riais pour un rien, pour une de tes boucles qui s'ébat-tait dans le vent, pour ta robe trop longue qui s'accrochait aux buissons. Cependant tu pleurais aussi et comme je t'ai vu pleurer pour peu de chose des fois ; une parole dite pour te taquiner, ta botine blanche enfoncée dans la boue, un oiseau trouvé mort dans l'herbe. Mais cela ne durait pas longtemps, tu secouais comme un remords les importunes vexations et ton franc éclat de rire bruissait de nouveau sous la feuillée à l'unisson du mien qui se faisait plus argentin, plus clair, pour fêter ton retour à la joie. Dis, t'en souviens-tu ? ”

Il babillait : “ Tu avais vingt ans et tu venais rêver au rythme charmeur de ma lente chanson. Oh ! cette chanson toujours la même mais qui semblait te dire tant de choses comme tu l'écoutais longtemps ; tu n'étais plus l'enfant espiègle, toujours en mouvement comme ma vague qui ne s'arrête jamais, et ton rire comme je ne l'entendais pas souvent, mais tu souriais presque toujours et avec quelle grâce. Ton front se penchait et parfois même ta main le soutenait et lorsqu'il était ainsi incliné vers moi, j'y découvrais tout ce qui le chargeait car, vois-tu, je lisais ton silence aussi facilement que tu comprenais mon babil. Oh ! ce fardeau sur ton front de vingt ans il était léger, léger comme peut l'être une gerbe de fleurs ; c'était le faix de tes bonheurs, de tes espoirs trop nombreux et que tu venais me confier parce que ton cœur ne pouvait les contenir. Des horizons bleus passaient sous tes paupières et j'y voyais défiler la

caravane de tes désirs, papillons aux ailes diaprées qui mettent dans le ciel de la vie des rayons clairs comme le matin. D'autres fois, plus expansive, tu me disais tout haut tes joies ; tu avais eu une visite, tu avais reçu une lettre, on t'avais envoyé des fleurs et de ton sachet parfumé tu exhibais des pétales à peine flétris et qui semblaient encore garder dans leur fraîcheur enclose la ferveur de celui qui les avait pour toi liées en gerbes. Et pendant que se poursuivait ton extase suave mon rire se faisait délicieux comme un tomber de perles, séduisant comme une délectable symphonie pour bercer tes beaux rêves. Dis, t'en souviens-tu ! ”

— Oh ! si je m'en souvenais !

ADDA.

La téléphonie sans fil

Une bien curieuse expérience de téléphonie sans fil vient d'être réussie par la Compagnie Marconi et par le “ Daily Mail ”. Un reporter de ce journal reçut un petit appareil qu'on lui présenta comme un récepteur de téléphonie sans fil. Puis il fut invité à aller se promener à la campagne où il voudrait. Aucun itinéraire ne lui fut imposé. On lui recommanda simplement de porter l'appareil sous son gilet et de ne point s'en dessaisir.

Alors que notre homme déambulait tranquillement parmi les bruyères en fleurs à une vingtaine de kilomètres du centre de la “ City ”, il fut soudain interpellé par la voix de son chef de service, voix paraissant sortir du mystérieux appareil :

“ Un incendie, disait cette voix, vient d'éclater à la Synagogue de Bishopsgate. Allez-y tout de suite et voyez de quoi il retourne

Et le premier reporter appelé à son devoir par un appareil individuel de T.S.F. se hâta vers la plus proche station, songeant certainement qu'avec ces inventions diaboliques il sera désormais impossible de s'isoler un seul instant du tourbillon des affaires.

Adieu paisibles vacances ! Le progrès vous a tuées.

A DIRE

La place du pauvre

J'aime le vieil usage observé des Hébreux,
Et qui fait pardonner leur bonheur aux
[heureux :

Le soir, quand la famille, à table réunie,
Par l'aïeule en prière à voix haute est bénie,
Quand les nombreux enfants, jeune essaim
[bourdonnant,

Ont baisé tour à tour son grand front
[grisonnant,

Et cherché du regard la servante attardée,
Toujours pour quelque pauvre une place est
[gardée :

C'est lui que l'on attend, lui qui paraît au
[seuil,

Lui, sale et misérable, à qui l'on fait accueil.

C'est tantôt un savant, silencieux et grave,
Qui trahit un long jeûne au feu de son œil
[cave ;

Ou bien un mendiant, dans son caftan râpé,
De ghettos inconnus voyageur échappé.
Tantôt c'est un enfant orphelin qu'on assiste :
Et les autres petits contemplent d'un air
[triste

Le mince vêtement par places déchiré,
Et le morceau de pain si vite dévoré,

Et le coup d'œil qu'on jette aux choses
[succulentes !

Parfois, c'est un infirme aux réponses dolentes,
Qui fait gémir son mal et vit de charité ;
Ou bien l'étudiant de passage, invité,
Qui se heurte, s'assied sans déposer son livre,
Admire le dressoir et la lampe de cuivre,
Et la nappe aux longs plis, et l'enfant aux
[grands yeux,

Sourit, timide et gauche, aux jeunes comme
[aux vieux,

Et raconte, sans perdre une seule bouchée,
Loin du pays natal, sa misère cachée !

Chaque soir on accueille, avec même bonté,
L'hôte obscur, quel qu'il soit, et nul n'est
[écarté.

On l'a trouvé sans peine, au temple ou sur la
[route ;

Et, sans l'humilier, on lui parle, on l'écoute,

On dit : "Béni celui par qui vous nous venez!
Cette table est à vous : mangez ! buvez !
[prenez !"

Quand il part, dans sa main, à l'ombre de la
[porte,

La mère vient poser quelques mets qu'il
[emporte,

Ou la pièce d'argent qu'il accepte humblement
Ou, roulé par avance, un plus chaud

[vêtement.

Ah ! si nous revenions à l'antique coutume,
Les pauvres gens auraient au cœur moins
[d'amertume,

Et l'opulent foyer serait comme un saint lieu ;
Car la place du pauvre est la place de Dieu.

EUGÈNE MANUEL.

EXTRAVAGANCE

Une dépêche de New-York annonce qu'on vient d'organiser une expédition scientifique composée de botanistes, zoologistes, anthropologistes, paléontologistes, archéologues et autres "logistes", dans le but de rechercher et retrouver, si possible, — et qu'est-ce qui n'est pas possible aux Américains ? — l'anthropopithèque, le trait d'union disparu qui relie l'homme au singe.

Comme on le sait, ces messieurs se croient tous petits-fils de singes.

Ils connaissent bien leur ancêtre, le gorille, le chimpanzé et le baboun, mais ils n'ont jamais vu leur père, celui qui vient du singe, mais n'est plus singe, qui a produit l'homme, mais n'est pas encore l'homme.

La mission va parcourir l'Asie pendant cinq ans, afin de retrouver ce proche parent d'un chacun.

Tout cela, c'est, à notre avis, de l'extravagance. Il doit bien y avoir, dans ce groupe de savants, un exemplaire plus ou moins parfait de l'anthropopithèque, suffisant tout au moins, à démontrer qu'ils sont fils de singes, sans qu'il soit nécessaire de dépenser cinq ans et un quart de million dans une expédition aussi ridicule.